Association
Jean Cotxet

Rapport d'Activité 2021

les chiffres clés

4 300
enfants, adolescents et jeunes adultes suivis et accueillis

16
Administrateurs

1 000
salariés au 31/12/20

32
établissements et services

68 M€
budget de l'exercice 2021

575
salariés ayant suivi une formation

1959
création de l'association

2021 - 2025

Nouveau projet associatif !

sommaire

I PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Conseil d'Administration et membres d'honneur P. 5
Rapport moral du Président P. 6
Rapport d'activité général P. 8
Interventions et services P. 14

II RAPPORT D'ACTIVITÉ CONSOLIDÉ

Les secteurs d'activité P. 18
Le flux et le profil des jeunes P. 19
Le personnel P. 25
La formation continue des salariés P. 28

III PRÉSENTATION DÉPARTEMENTALE DES ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES

Département de Paris - 75

Siège social P. 34
Service d'Accueil Familial de Paris P. 35
Foyer éducatif JEAN-COTXET - Ourcq P. 36
Etablissement Jenner P. 37
SAJE Sud-Est Parisien P. 38
Foyer éducatif Amandiers-Belleville P. 39
Maison du Sacré-Cœur P. 40
Service des Milieux Ouverts Parisiens
SMOP (AED, AEMO, Lieu-Rencontre) P. 41
SAPPEJ (SMOP) P. 42
SAHP de la Croix-Nivert P. 43

Département des Yvelines - 78

Foyer éducatif de Neauphle-le-Château P. 44
La Parent'aise - Visites médiatisées - Plaisir P. 45

Département de l'Essonne - 91

Foyer de Bièvres - Palaiseau P. 46

Département des Hauts-de-Seine - 92

Foyer de Garches P. 47
SAJE 92 P. 48

Département de Seine-Saint-Denis - 93

Dispositif d'Accompagnements Educatifs de Seine-Saint-Denis - DAE 93 P. 49
SAEMO 93 (DAE 93) P. 50
SAEMO INTENSIVE (DAE 93) P. 51
Réparation Pénale (DAE 93) P. 52
Les Accueils de Seine-Saint-Denis (DAE 93) P. 53
ADOPHÉ 93 (DAE 93) P. 54
SIE 93 (DAE 93) P. 55
Service d'Accueil Familial de Saint-Denis P. 56

Département du Val-de-Marne - 94

MECS Fratries P. 57
ADOPHE 94 P. 58
Internat éducatif de Thiais P. 59
Foyer La Varenne Saint-Hilaire / Saint-Maur-des-Fossés P. 60
La Villa Préaut - Villiers-sur-Marne P. 61

Département du Val d'Oise - 95

Maisons et Appartements Educatifs du Val d'Oise P. 62

IV LES INSTANCES DU PERSONNEL P. 63

V ÉLÉMENTS FINANCIERS

Informations sur l'arrêté des comptes administratifs 2021 des établissements P. 67

LEXIQUE P. 70

1 présentation générale

BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 31 DÉCEMBRE 2021

Président : **M. Patrick BEAU,** Avocat général honoraire à la Cour de Cassation

Vice-présidente : **Mme Pauline PUIG,** Ingénieur Expert près la Cour d'Appel de Paris

Secrétaire Générale : **Mme Bernadette CELESTE,** Maître de conférences en Psychologie retraitée

Secrétaire Générale Adjointe: **Mme Nicole AZOULAY,** Maître de conférences en Sciences Economiques

Trésorier Général : **M. Michel JOUVE,** Directeur Général honoraire d'association

Trésorière Générale adjointe : **Mme Marie-Laurence NIVET-CARZON,** Directrice Générale honoraire d'associations du secteur médico-social et sanitaire

ADMINISTRATEURS AU 31 DÉCEMBRE 2021

M. Jean-Yves BOEFFARD, Notaire

M. Paul BORDREUIL, Instituteur et Directeur d'école retraité

Mme Michèle ESTRAILLIER, Administratrice territoriale retraitée

Mme Odile FAUSSEMAGNE, Conseil en communication

M. Michel FREUND, Ingénieur informaticien

Mme Claire de GATELLIER, Membre d'associations familiales

Mme Valérie ISABELLE, Responsable ventes société médicale

Mme Françoise LUBEIGT, Ancienne Directrice des Services de la Protection de l'Enfance du Val-de-Marne

M. Michel ROUX, Directeur régional de banque

M. David SENAT, Avocat général près la Cour d'Appel de Toulouse

MEMBRES D'HONNEUR

Présidents d'honneur :
M. Michel ROUX (1986), Directeur régional de banque
M. Robert LECLERCQ (1987-1990), Ingénieur général honoraire des Ponts-et-Chaussées
M. Claude CHEVRIER (2002-2013), Expert-comptable / Professeur associé à l'Université de CERGY
Mme Odile FAUSSEMAGNE (2013-2018), Conseil en communication

Vice-Président d'honneur : **M. Francis WALINE (2003-2018),** Directeur honoraire de sociétés

Comité d'honneur :
M. le Préfet de Paris
M. le Préfet de Police
M. le Premier Président de la Cour d'Appel de Paris
M. le Procureur Général près la Cour d'Appel de Paris
M. le Président du Tribunal de Grande Instance de Paris
M. le Procureur de la République près le Tribunal de Grande Instance de Paris

Membre d'honneur du Conseil d'Administration : **Mme Elise VERON,** Avocat honoraire à la Cour d'Appel de Paris

RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT

Après une année 2020 bien difficile pour les jeunes, les familles et l'ensemble du personnel de l'association, 2021 nous a, à son tour, offert son lot de surprises et d'obstacles. Nous avions été confrontés à l'adversité voire défiés par la crise sanitaire. Nous avons pu mesurer à quel point notre monde est fait de complexité et d'interdépendances. Nous avons vu comment toutes nos certitudes et notre relative prospérité étaient fragiles.

Pour notre association, 2021 a marqué un retour progressif à un fonctionnement normal et permis d'ouvrir de nouvelles perspectives.

UN RETOUR PROGRESSIF A LA NORMALE

La situation sanitaire a engendré de manière intermittente ses problématiques spécifiques tandis qu'apparaissaient les conséquences sociales et économiques de cette page d'histoire inédite que constitue pour tous la pandémie de la Covid-19. Il en est souvent résulté pour les personnes un sentiment d'instabilité et d'insécurité dont nous avons ressenti, au sein de nos établissements et services, les effets chez les jeunes et dans les familles pris en charge. Mais la pandémie a également concerné l'association tout entière, qu'il s'agisse de sa structure associative ou, plus globalement, de l'ensemble de ses personnels.

Confrontés aux multiples difficultés d'un quotidien, perturbés dans tous nos fonctionnements habituels, il nous a fallu faire face à la maladie, aux absences, aux impossibilités de rencontre ou aux difficultés de communication. Le distanciel n'est pas la panacée en matière d'action éducative… Il a en tout cas permis aux tâches de gestion d'être accomplies sans trop de difficultés.

Sur un plan général, on doit à la vérité de dire qu'après la surprise des évènements de l'année précédente, nous étions mieux armés matériellement et psychologiquement pour faire face à cette continuation de crise dont le risque avait pu être mesuré.

Avec leur engagement reconnu et une faculté d'adaptation développée, les personnels de l'association ont permis une reprise de toutes les activités qui a conduit globalement à une réalisation presque normale des objectifs assignés. Qu'ils soient ici chaleureusement remerciés !

Des difficultés demeurent, liées parfois à celles qui peuvent troubler le fonctionnement de nos partenaires institutionnels, liées aussi, bien souvent, aux problèmes spécifiques du secteur associatif dédié à la protection de l'enfance.

Les données de notre activité associative sont précisément décrites par le rapport du directeur général et les documents informatifs mis à la disposition de l'assemblée générale de l'association. Chacun s'y rapportera avec intérêt et les quelques remarques qui suivent n'ont aucunement vocation à l'exhaustivité.

Globalement, on note, en 2021, une légère augmentation des activités mesurées en journées en établissement ou service qui passent de 636 226 en 2020 à 647 987 en 2021.

Dans un secteur quantitativement modeste mais qualitativement significatif, on remarque en Seine-Saint-Denis une augmentation sensible du nombre des mesures exécutées tant en investigation judiciaire qu'en réparation pénale : elles passent de 323 à 575.

La hausse de 3% remarquée dans l'activité globale des MECS est en relation directe avec la consolidation de la nouvelle structure d'accueil des fratries au Perreux-sur-Marne. Dans le Val d'Oise, le besoin exprimé par le département et la qualité reconnue du dispositif existant de Jean Cotxet ont initié une croissance sensible de l'activité attendue.

Globalement le secteur de l'accueil familial connaît un fléchissement lié à l'évolution démographique des salariés et à la particulière difficulté de recrutement du secteur tandis que le besoin social reste constant. Il convient notamment de garantir la possibilité d'accueillir de jeunes enfants pour des durées qui peuvent être longues. L'association qui possède dans ce domaine une expérience reconnue, s'attèle à la résolution de ce problème qui ne lui est pas propre mais obère le fonctionnement optimal de ces services essentiels à la protection de l'enfance.

Sur le plan financier, la masse budgétaire de l'association est passée de 63 936 185 € en 2020 à 65 363 408 € en 2021. Ce montant, traduction de l'activité réalisée, est cependant légèrement inférieur à la somme des budgets prévisionnels qui avaient été avalisés par les financeurs à hauteur de 66 238 910 €.

La construction et la diffusion de notre rapport d'activité est l'occasion pour le président de remercier sincèrement les organes de l'association et, plus particulièrement, le conseil d'administration pour son implication bénévole dans la vie de l'association, sa gestion matérielle, l'accompagnement dans les difficultés rencontrées et la détermination de son avenir.

Le conseil d'administration se réjouit d'avoir pu s'appuyer sur la qualité de l'action de la direction générale qui tout en assumant les tâches spécifiques assignées au siège social, veille à constituer pour les établissements et services une structure d'appui sûre et bienveillante.

Le retour progressif à nos activités habituelles rassure. Mais il ne saurait dispenser d'une réflexion plus globale sur la façon dont la pandémie a été assumée. Il permet en tout cas de dessiner de nouvelles perspectives.

DE NOUVELLES PERSPECTIVES

2021 a permis à notre association de rédiger un nouveau projet associatif qui a pu être élaboré grâce au concours de ses membres, de la direction générale et de cadres expérimentés. Il permet de rappeler les valeurs qui nous animent et les lignes directrices de notre action. Il servira de base à la nécessaire actualisation des objectifs stratégiques de l'association.

Ce projet global accompagne désormais l'élaboration des projets propres des établissements et services qui ont ainsi l'occasion d'analyser leur mode de fonctionnement et de proposer les évolutions qui leur semblent nécessaires dans les années à venir.

La diffusion du projet associatif a été pour moi l'occasion de le présenter à une grande partie des personnels de l'association pour leur faire partager les valeurs et les objectifs portés dans notre association. Ces présentations ont conduit à rappeler le cadre juridique et financier de notre action et dire les légitimes contraintes liées au fait que nous accomplissons des missions d'utilité publique et que nous les réalisons avec, pour l'essentiel, des fonds publics.

Notre association est objectivement dépendante des autorités qui lui confient l'exécution d'un certain nombre de mesures et financent les moyens nécessaires. Mais elle bénéficie également par son statut d'une indépendance féconde pour la définition de sa politique éducative. Elle est aussi, par son expérience accumulée et constamment renouvelée, un lieu de réflexion, d'expérimentation et de proposition.

La présentation de notre projet collectif m'a également permis de souligner le privilège qui est celui d'une structure associative comme la nôtre, d'avoir comme préoccupation principale, en termes de résultats, la qualité de sa prestation de service.

La pandémie a donné à l'Association Jean Cotxet l'occasion de multiplier les démarches tendant à faire connaître l'importance sociale de la protection de l'enfance, la part essentielle du secteur associatif dans ce domaine et la nécessité de reconnaître publiquement l'utilité et le professionnalisme de ses acteurs. Mais un grand chemin reste à parcourir qui passe notamment par la revalorisation enfin entreprise des métiers de la protection de l'enfance.

Au-delà de la nécessaire revalorisation matérielle, il paraît essentiel, à partir des difficultés de recrutement et de fidélisation des personnels que nous connaissons, de mener une réflexion et une action plus larges sur l'image de la protection de l'enfance, les projets qui y sont développés, les métiers qui lui sont attachés ainsi que les formations qui leur sont dédiées.

En interne le recrutement, la fidélisation et la formation continue des personnels sont des enjeux majeurs auxquels notre association consacre des efforts particuliers.

Appliquant le principe de coopération qui lui est cher, notre association encourage le partage d'expérience en interne. Elle s'efforce par ailleurs d'optimiser ses partenariats.

Ses relations avec l'autorité judiciaire et les administrations territoriales en charge de la protection de l'enfance sont harmonieuses et constructives.

Sur le plan inter-associatif, l'Association Jean Cotxet a notamment tissé des liens avec l'AVVEJ afin de partager, dans le total respect de la personnalité de chacune des partenaires, des actions de formation, la connaissance réciproque des ressources éducatives ou encore la diffusion des emplois disponibles.

Après avoir beaucoup subi en 2020, l'Association Jean Cotxet a consacré cette année 2021 à restaurer les composantes de son action qui avaient été bousculées par le début de la crise sanitaire. Elle a aussi tiré de ces évènements d'utiles leçons pour son meilleur fonctionnement.

Après les désorganisations engendrées par la pandémie et les inquiétudes inhérentes à ses conséquences économiques, c'est désormais la guerre qui vient troubler les vies et les esprits… Les conséquences non seulement économiques et sociales, mais aussi psychologiques de tous ces évènements commencent à apparaître…

L'Association Jean Cotxet est désormais en mesure de reprendre sa marche en consolidant ses acquis et en s'ouvrant aux nouveaux besoins de la protection de l'enfance. Elle attachera une importance particulière à son action individuelle et collective pour la valorisation, la formation, le recrutement et la fidélisation des personnels nécessaires à son action.

Dans notre société inquiète, incertaine et souvent violente notre attention aux jeunes en difficulté ne saurait faiblir. Les besoins de la protection de l'enfance sont permanents et si la crise sanitaire en avait pu en masquer une partie, le retour à une situation plus classique les révèle aujourd'hui.

C'est dire la détermination avec laquelle nous souhaitons pouvoir exprimer en 2022 l'ensemble de notre capacité d'action.

Patrick BEAU, Président

RAPPORT D'ACTIVITE GENERAL

La crise sanitaire mondiale liée à la Covid-19 s'est poursuivie tout au long de l'année 2021 avec des effets progressivement atténués par la vaccination des jeunes et des professionnels. Elle a permis au plus grand nombre de reprendre une vie pratiquement normale, tout en maintenant des précautions importantes. L'effet positif a été de mieux faire connaître au grand public la protection de l'enfance.

1 - L'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES

Jeunes suivis en AEMO / AEMO Intensive / AED	989
Jeunes suivis en médiation familiale (Lieu-Rencontre, VM, MAP)	253
Jeunes suivis en réparation Pénale	369
Jeunes suivis en investigation éducative	401
Jeunes suivis en accueil de jour (SAPPEJ, SAJE Sud-Est parisien et SAJE 92)	148
TOTAL JEUNES SUIVIS EN MILIEU OUVERT	*2 160*
Jeunes accueillis en foyers	732
Jeunes accueillis en urgence - SAHP CROIX-NIVERT	922
Jeunes accueillis en accueil familial	412
Jeunes accueillis par ADOPHÉ	74
TOTAL JEUNES ACCUEILLIS EN HEBERGEMENT	*2 140*
TOTAL JEUNES SUIVIS ET ACCUEILLIS PAR L'ASSOCIATION	**4 300**

Les jeunes ont attendu toute l'année 2021 la sortie de la pandémie, mais les périodes de restriction ont suivi les périodes de plus grande latitude. La souplesse dont ils ont su faire preuve s'est vérifiée tout au long de l'année, avec une grande résilience de leur part.

Cependant les services de pédopsychiatrie ont alerté les pouvoirs publics sur les effets à plus long terme de cette pandémie. Dans une tribune publiée par le Monde, le professeur Richard DELORME de l'hôpital Robert DEBRE détaillait dès l'été 2021 les stratégies à mettre en place pour favoriser un « plan Marshall » de la santé mentale des jeunes.

La flambée redoutée de la situation des familles accompagnées en protection de l'enfance ne s'est toutefois pas vérifiée tout au long de cette seconde année de Covid-19.

2 - LES ACTIVITÉS

ACTIVITÉ ANNUELLE EN JOURNÉES OU ACTES									Réalisé / Budget 2021	
SERVICES ET ÉTABLISSEMENTS	PRÉVISIONS 2021		RÉSULTATS 2021				PRÉVISIONS 2022			
	journées	actes	journées	actes	régularisations années antérieures		journées	actes	Qté	%
					journées	actes				
FOYERS	**181 103**		**179 844**		**-19**		**182 275**		**-1 278**	
Foyer Jean-Cotxet - Ourcq Internat	4 292		4 399				4 292		107	2,49%
Foyer Jean-Cotxet - Ourcq appartements	2 862		3 020				2 862		158	5,52%

ACTIVITÉ ANNUELLE EN JOURNÉES OU ACTES									Réalisé / Budget 2021	
SERVICES ET ÉTABLISSEMENTS	PRÉVISIONS 2021		RÉSULTATS 2021				PRÉVISIONS 2022			
	journées	actes	journées	actes	régularisations années antérieures		journées	actes	Qté	%
					journées	actes				
Etablissement Jenner internat	14 017		14 024				14 017		7	0,05%
Etablissement Jenner PHARE	7 069		5 307				7 069		-1 762	-24,93%
Etablissement Amandiers-Belleville Foyer	7 400		7 465				7 400		65	0,88%
Etablissement Amandiers-Belleville Suite	14 800		15 593		-17		14 800		776	5,24%
Maison du Sacré-Cœur - Maison d'Enfants	24 340		22 772		-2		24 017		-1 570	-6,45%
Maison du Sacré-Cœur - Espace Cortot	2 205		1 850				2 205		-355	-16,10%
Foyer éducatif de Neauphle-le-Château	13 235		13 965				13 235		730	5,52%
Foyer Odette Benedetti - Bièvres	7 890		8 091				7 890		201	2,55%
Service appartements de Palaiseau	4 820		4 821				5 420		1	0,02%
Foyer éducatif de Palaiseau	4 265		4 470				4 265		205	4,81%
Foyer de Garches	6 693		6 242				6 693		-451	-6,74%
Accueils de Seine-Saint-Denis	9 490		9 563				9 490		73	0,77%
Foyer La Varenne-Saint-Hilaire/ Saint - Maur	14 870		14 981				14 870		111	0,75%
Villa Préaut – Villiers-sur-Marne	9 000		8 983				9 253		-17	-0,19%
MECS fratries 94	6 986		6 919				7 300		-67	-0,96%
Etablissement de Thiais	13 619		13 259				13 619		-360	-2,64%
Maisons et Appartements Educatifs du Val d'Oise	13 250		14 120				13 578		870	6,57%
URGENCE	**3 300**		**3 167**		**0**		**3 300**		**-133**	
SAHP Croix Nivert	3 300		3 167				3 300		-133	-4,03%
ACCUEIL FAMILIAL	**127 376**		**126 870**		**0**		**128 435**		**-506**	
SAF 75 (Paris)	83 800		83 081				85 000		-719	-0,86%
SAF 93 (Saint-Denis)	36 496		37 989		-1		36 865		1 492	4,09%
SAF 93 URGENCE PETITE ENFANCE	7 080		5 800		1		6 570		-1 279	-18,06%
MILIEU OUVERT	**259 150**		**246 557**		**275**		**259 150**		**-12 318**	
AEMO 75	72 270		77 336		31		72 270		5 097	7,05%
AED 75	74 825		67 735				74 825		-7 090	-9,48%
AEMO 93	95 995		86 455		257		95 995		-9 283	-9,67%
AEMO INTENSIVE 93	16 060		15 031		-13		16 060		-1 042	-6,49%
ACCUEIL DE JOUR	**27 915**		**25 573**		**-78**		**30 560**		**-2 420**	
SAJE 13-14	9 900		9 623		-78		9 900		-355	-3,59%
SAJE 11-12	7 255		6 121				9 900		-1 134	-15,63%
SAPPEJ	6 200		5 214				6 200		-986	-15,90%
SAJE 92	4 560		4 615				4 560		55	1,21%
ADOPHE	**31 843**		**32 103**		**-7**		**39 420**		**253**	
ADOPHE 93	17 520		17 882		-7		17 520		355	2,03%
ADOPHE 94	14 323		14 221				21 900		-102	-0,71%

ACTIVITÉ ANNUELLE EN JOURNÉES OU ACTES									Réalisé / Budget 2021	
SERVICES ET ÉTABLISSEMENTS	PRÉVISIONS 2021		RÉSULTATS 2021				PRÉVISIONS 2022			
	journées	actes	journées	actes	régularisations années antérieures		journées	actes	Qté	%
					journées	actes				
MEDIATION FAMILIALE	**32 485**		**33 873**		**0**		**47 085**		**1 388**	
Lieu-Rencontre	14 600		15 909				29 200		1 309	8,97%
La Parent'aise Visites Médiatisées	17 885		17 964				17 885		79	0,44%
INVESTIGATION EDUCATIVE ET REPARATION PENALE	**0**	**591**	**0**	**575**	**0**		**605**	**0**	**-16**	
SIE 93		276		260			290		-16	-5,80%
Réparation Pénale		315		315			315		0	0,00%
TOTAL	**663 172**	**591**	**647 987**	**575**	**171**	**0**	**690 830**	**0**	**-15 030**	

Après une hausse sensible en 2020, l'activité de nos établissements a connu une progression moins importante de +0,6% en 2021, pour un total de 647 987 journées. 2021 était la première année pleine pour les établissements ouverts en 2020. La répartition des journées de 2021 a été la suivante :

- les foyers ont réalisé 179 844 journées, en progression de 1,4% par rapport à 2020, ce différentiel s'expliquant en partie par la première année pleine de la MECS Fratries du Perreux-sur-Marne, ouverte en juillet 2020 ;
- l'accueil familial a réalisé 126 870 journées, en diminution de 1,3%, après plusieurs années de hausse ;
- l'urgence a enregistré une baisse à 3 167 journées, l'activité 2021 ayant à nouveau été pénalisée par la configuration des lieux du SAHP Croix-Nivert ;
- le milieu ouvert a connu une baisse de 0,5% pour un total de 246 557 journées, certains services étant pénalisés dans leur activité par les postes vacants ;
- les services d'accueil de jour, réalisant 25 573 journées, ont à nouveau enregistré une baisse sensible de leur activité de 9,5%, toujours liée aux répercussions de la pandémie. L'activité repart à la hausse fin 2021 ;
- concernant les autres services, 32 103 journées ont été réalisées par les services ADOPHE, en hausse de 30,5%, 2021 étant la première année pleine pour ADOPHE 94. La Réparation pénale a retrouvé une activité pleine avec 315 actes, en hausse de 21,6%, alors que le Service d'Investigation Educative de Seine-Saint-Denis a poursuivi sa montée en puissance avec 260 mesures d'investigation.

Comme en 2020 et dans la même proportion, l'activité 2021 a été inférieure à celle budgétée, de l'ordre de 2,2%, compte tenu notamment d'une activité moindre qu'attendue pour certains services de milieu ouvert.

FINANCEMENT DES ACTIVITÉS DE L'ASSOCIATION

ACTIVITÉ PAR DÉPARTEMENT (CD)	2020	2021	2020%	2021%
PARIS	**23 946 249 €**	**23 484 837 €**	**37,66%**	**35,93%**
SEINE ET MARNE	**174 269 €**	**105 951 €**	**0,27%**	**0,16%**
YVELINES	**2 647 917 €**	**2 743 455 €**	**4,16%**	**4,20%**
ESSONNE	**3 601 402 €**	**3 453 004 €**	**5,66%**	**5,28%**
HAUTS-DE-SEINE	**4 029 402 €**	**3 948 990 €**	**6,34%**	**6,04%**
SEINE-SAINT-DENIS	**17 416 604 €**	**17 284 445 €**	**27,39%**	**26,44%**
VAL-DE-MARNE	**7 211 791 €**	**8 889 160 €**	**11,34%**	**13,60%**
VAL D'OISE	**3 064 731 €**	**3 525 132 €**	**4,82%**	**5,39%**
Autres Départements	**574 747 €**	**573 068 €**	**0,90%**	**0,88%**
TOTAL	**62 667 112 €**	**64 008 041 €**	**98,56%**	**97,92%**

JUSTICE (PJJ)	2020	2021	2020%	2021%
Réparation Pénale	**269 163 €**	**339 732 €**	**0,42%**	**0,52%**
MJIE	**646 986 €**	**1 019 604 €**	**0,00%**	**1,56%**
Jeunes Majeurs et Ord. 45	**0 €**	**0 €**	**0,00%**	**0,00%**
TOTAL	**916 149 €**	**1 359 336 €**	**0,42%**	**2,08%**
TOTAL GÉNÉRAL	**63 583 261 €**	**65 367 377 €**	**100%**	**100%**

DÉTAIL DE L'ACTIVITÉ RÉALISÉE PAR DEPARTEMENT

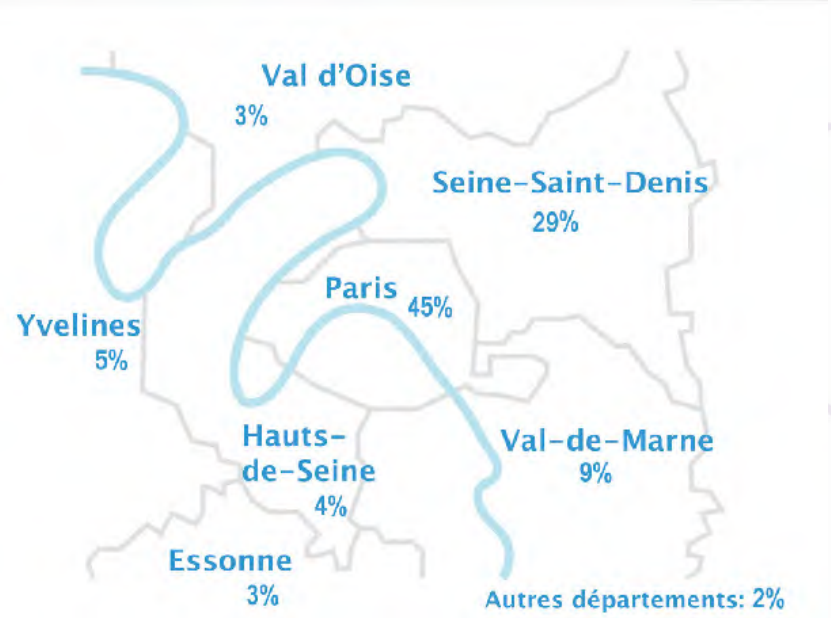

3 - LES RESSOURCES HUMAINES

Les salariés de l'association Jean Cotxet ont également fait preuve d'une grande capacité d'adaptation tout au long de l'année 2021, devenant tous experts de la gestion des clusters, avec sérénité et professionnalisme. Le port du masque est devenu la norme, les professionnels et les jeunes acceptant de se protéger mutuellement. Cette limitation des interactions doit cependant être temporaire pour permettre à chacun de retrouver le niveau d'échanges nécessaire à un accompagnement de qualité.

Les grands équilibres des ressources humaines sont restés stables en 2021, à savoir :

- un nombre de salariés proche entre 2020 et 2021 : 1 000 salariés au 31/12/2021 (pour 1 030 au 31/12/2020), correspondant à 934,08 Equivalents Temps Plein, stable entre 2020 et 2021 ;
- une pyramide des âges très différenciée en fonction des métiers : la moyenne d'âge de l'ensemble des salariés résulte d'une moyenne de 38 ans pour les travailleurs sociaux et de 55 ans pour les assistants familiaux ;
- un turn-over assez élevé, caractéristique de la région Ile-de-France, avec près de 200 salariés arrivés en cours d'année 2020, un nombre proche de celui de 2019.

L'enjeu du recrutement et de la fidélisation est resté au centre des préoccupations de l'ensemble des équipes avec un nombre de postes vacants élevé tout au long de l'année, en moyenne 62, légèrement en-deçà de la moyenne francilienne du secteur qui s'établit à 7,5%. 21 mesures ont été retenues en 2021 pour poursuivre la mobilisation autour de ce sujet. L'association s'est largement mobilisée pour obtenir le Ségur pour les professionnels de la protection de l'enfance, avec une avancée majeure en février 2022, quand bien même tous les professionnels ne bénéficieront pas de cette mesure.

L'effort de formation, après une année 2020 fortement ralentie, est nettement reparti à la hausse en 2021 pour atteindre 575 participants. Ceci fait suite à une année 2020 où ce nombre était limité à 277, la Covid-19 ayant empêché la réalisation de beaucoup de formations.

Enfin, l'année 2021 a été marquée par de nouvelles élections des représentants des salariés au Comité Social et Economique, suite à l'annulation du suffrage précédent, avec une mise en place en en juin 2021.

4 - FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2021

Les faits marquants de l'année 2021 sont résumés ci-après :

- la poursuite de la crise sanitaire, liée à la Covid-19, tout au long de l'année 2021 avec des phases d'accélération puis de ralentissement de l'épidémie. Les professionnels et les jeunes se sont progressivement habitués à porter le masque, mais à la longue, cette limitation des interactions sociales a eu des répercussions sur tous ;
- l'engagement d'un plan de 21 actions pour 2021 pour le recrutement et la fidélisation des professionnels, principal chantier de l'association, avec un nombre de postes vacants oscillant entre 60 et 70 sur 1 000 salariés que compte l'association Jean Cotxet ;
- la création de poste et le recrutement d'une directrice des ressources humaines, marqueur de l'enjeu crucial de ce domaine pour garantir un accompagnement de qualité ;
- la validation par l'assemblée générale du projet associatif 2021-2025 autour de trois axes :
  - un cœur de métier : la protection de l'enfance ;
  - adaptation et créativité ;
  - le choix de la coopération ;
- la signature d'une convention de partenariat avec l'AVVEJ, les deux associations partageant des valeurs communes. Cette alliance porte notamment sur la facilitation du parcours des personnes accompagnées et la mobilité des professionnels entre les deux associations ;
- le lancement du nouveau site internet de l'association, avec comme objectif principal de rajeunir l'image de l'association ;
- la pérennisation du SAPPEJ par la ville de Paris après une évaluation externe et des échanges nourris avec l'ensemble des partenaires (ville de Paris, Education nationale et pédopsychiatrie) ;
- le renforcement de l'accueil d'enfants aux parcours complexes aux MAE 95 avec la création de 12 postes autorisés par le conseil départemental du Val d'Oise ;
- l'implication de l'association dans les travaux de schémas départementaux de protection de l'enfance à Paris et en Essonne ;
- la poursuite des chantiers : déménagement de la cuisine à l'Etablissement Jenner, améliorations des salles de bain à Thiais, réhabilitation du site du foyer Amandiers-Belleville situé Boulevard Mortier à Paris…
- l'organisation de nouvelles élections au Comité Social et Economique après l'annulation des précédentes.

5 - DU CÔTÉ DES DIRECTEURS DE L'ASSOCIATION

Des changements de direction sont intervenus au cours de l'année 2021 dans les établissements et services.

Philippe HOUBART, qui dirigeait les foyers de La Varenne / Saint-Maur, a fait valoir ses droits à la retraite, après une carrière essentiellement consacrée à la protection de l'enfance. Qu'il en soit remercié. Il a été remplacé par Christelle PAPON, qui a bénéficié d'une promotion interne.

Sandrine MAGRINO a pris la direction des établissements des Yvelines, foyer de Neauphle-le-Château et service de la Parent'aise, précédemment dirigés par Nadia KHOUALED.

D'autres départs s'annoncent en 2022 pour une retraite bien méritée.

CONCLUSION

Après la stupeur de 2020, les professionnels de l'association ont, par leur engagement au côté des jeunes, démontré la place essentielle qu'occupe la protection de l'enfance pour l'avenir de notre société. Je tiens avant tout à les remercier ici. Ces deux années ont permis à nos concitoyens de mieux connaître ces métiers de première ligne, essentiels mais souvent méconnus. Cette prise de conscience s'est accompagnée d'une mobilisation générale autour de l'attractivité, tant la nécessité d'avoir des professionnels stables est une des conditions de la réussite de l'accompagnement des enfants, des adolescents et des jeunes adultes en protection de l'enfance.

Les départements qui financent l'association ont pris conscience de la nécessité d'un effort particulier autour de l'attractivité des métiers afin de garantir l'accompagnement. Ils seront largement mobilisés dans le financement du Ségur, à hauteur de deux tiers, mais ont accepté sans attendre de financer notamment davantage de stages et d'apprentissages, afin de préparer les éducateurs de demain.

L'année 2022 sera consacrée à l'aboutissement de projets, pour certains déjà engagés en 2021 :

- la présentation du projet associatif par le conseil d'administration à l'ensemble des salariés de l'association lors de déplacements dans l'ensemble des sites ;
- la finalisation de la réécriture de la majorité des projets d'établissements et de services ;
- le lancement du chantier réaménagement des 7ème et 8ème étages de la Maison du Sacré-Cœur ;
- le démarrage des études visant au rapprochement de la Maison des Mômes et de la Teen House, au sein des MAE 95 ;
- la poursuite des négociations en vue d'obtenir l'ensemble des autorisations nécessaires à la reconstruction du Service d'Accueil et d'Hébergement Provisoire de la Croix-Nivert à Paris ;
- la mise en œuvre du Ségur, correspondant à une augmentation de 183 € nets mensuels, pour une partie des professionnels de l'association.

En 2022, à l'heure d'écrire ces lignes, nous réapprenons à nous serrer la main et à nous rencontrer physiquement sans passer par la visio, en espérant qu'un jour la Covid-19 soit un lointain souvenir.

Lucas PAIRAUD,
Directeur Général

INTERVENTIONS ET SERVICES

L'association Jean Cotxet intervient exclusivement dans le champ de la protection de l'enfance, qui constitue son cœur de métier. Les secteurs d'activité dans lesquels elle exerce sont les suivants :

LES FOYERS (MECS)

Les foyers éducatifs accueillent en internat des jeunes (enfants, adolescents, jeunes majeurs) confiés par les Juges pour Enfants ou par l'Aide Sociale à l'Enfance, le plus souvent pour les protéger d'un contexte familial physiquement ou moralement dangereux. L'association gère 13 établissements de ce type.

L'ACCUEIL D'URGENCE

Un service d'accueil et d'hébergement provisoire reçoit pour une brève durée des jeunes âgés de 13 à 18 ans, confrontés à des difficultés individuelles ou familiales. Interpellés sur la voie publique, ils sont orientés par le Parquet des mineurs, les Juges pour Enfants et les services de l'ASE. Le service propose aux adolescents un abri sécurisé, une attention et une écoute dans un cadre bienveillant. En concertation avec les autorités et les services, les adolescents et leur famille, une première évaluation est établie et une orientation immédiate proposée.

L'ACCUEIL FAMILIAL

Les services d'accueil familial prennent en charge, sur le mode spécifique d'hébergement en accueil familial, des enfants, adolescents et jeunes adultes confiés pour leur protection par décision des Juges pour Enfants et des services départementaux de l'Aide Sociale à l'Enfance. Les jeunes vivent au domicile des assistants familiaux qui, avec les membres de leur famille, constituent la famille d'accueil et leur assurent un accueil permanent continu. Les assistants familiaux font partie des équipes pluriprofessionnelles chargées de l'accompagnement global des jeunes, de la construction et de l'évaluation des projets individualisés et du soutien des relations de chaque mineur confié avec sa propre famille. 3 services d'accueil familial sont gérés par l'association, dont 1 dédié à l'accueil Urgence Petite Enfance.

LE MILIEU OUVERT

Mandatée par des services administratifs (AED) ou par le Juge pour Enfants (AEMO et AEMO Intensive), l'association apporte un soutien matériel, éducatif ou psychologique à des mineurs et à leurs familles, confrontés à des difficultés personnelles et sociales susceptibles de compromettre gravement leur équilibre. Ces actions sont assurées par 4 services.

L'ACCUEIL DE JOUR

Ces services accueillent des jeunes confiés par l'Aide Sociale à l'Enfance, à la limite de la rupture scolaire, familiale et sociale, sur le temps scolaire et périscolaire, permettant de les maintenir dans le circuit scolaire et dans leur cadre de vie familial, tout en soutenant la relation parent-enfant. Valorisation des capacités individuelles et réamorçage des apprentissages s'articulent sur des temps individuels et collectifs, en liaison, pour le SAPPEJ, avec l'Education nationale et le secteur de la Pédopsychiatrie. L'association gère 3 services d'accueil de jour.

ADOPHE

Les 2 services ADOPHÉ permettent la mise en œuvre de mesures de maintien du jeune à domicile, avec possibilité d'un repli en foyer en cas de crise au domicile. Ils développent un projet visant la mise en œuvre d'actions spécifiques pour les parents, afin de les soutenir dans leur fonction, et pour les jeunes accueillis.

LA MEDIATION FAMILIALE

Un lieu-rencontre permet aux enfants dont les parents sont séparés de rencontrer, dans un espace collectif sécure, le parent disposant d'un droit de visite limité. Les conjoints séparés ne se rencontrent pas, permettant d'éviter de faire ressurgir d'anciens conflits devant les enfants. Les psychologues présents accueillent et accompagnent les familles.

Le service expérimente des MAP – Mesure d'accompagnement protégé – lorsque l'exercice du droit de visite du parent non hébergeant a été repéré comme un moment clé du passage à l'acte du conjoint violent. La mesure vise à protéger le parent victime en évitant la commission de nouvelles violences dans le cadre des droits de visite de l'ex-conjoint, à protéger l'enfant susceptible d'être exposé à ces violences à l'occasion de sa remise à l'autre parent, à éviter à l'ex-conjoint la réitération des violences conjugales ; et à offrir un espace de parole à l'enfant en garantissant l'effectivité du droit de visite.

Un service exerce des visites médiatisées sur saisine des Juges pour Enfants lorsqu'une tierce personne est nécessaire pour établir ou rétablir le lien parents-enfants lors de situations familiales très détériorées.

L'INVESTIGATION EDUCATIVE ET LA REPARATION PENALE

Un SIE met en œuvre des MJIE civiles ou pénales, pour des situations déjà connues des services sociaux et qui présentent une particulière complexité. L'objectif est de recueillir des éléments sur la personnalité du mineur, sa situation familiale et sociale, sur le sens des actes qu'il pose ou subit. La mesure doit s'attacher également à l'évaluation et à l'appréciation de l'exercice de l'autorité parentale et de ses effets vis-à-vis du développement du mineur.

Les mesures de Réparation pénale sont confiées par le Procureur de la République ou les Juges pour Enfants suite à des infractions commises par des jeunes, pour leur permettre de prendre conscience de la gravité des actes commis, les amener à « réparer » et éviter la récidive.

Les établissements et services de l'association Jean Cotxet sont tous situés en Ile-de-France.

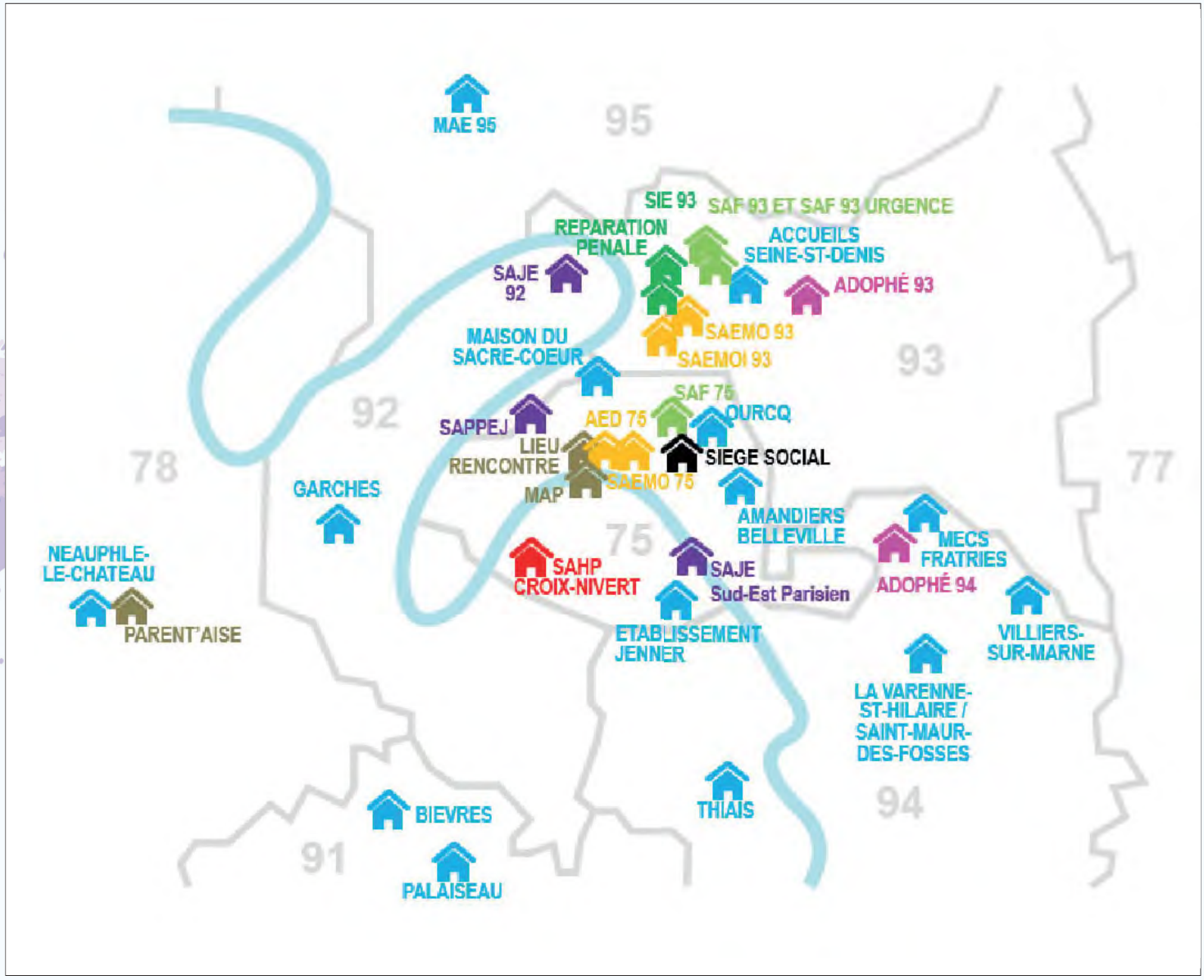

LES FOYERS • L'ACCUEIL D'URGENCE • L'ACCUEIL FAMILIAL • LE MILIEU OUVERT • L'ACCUEIL DE JOUR • LA MEDIATION FAMILIALE • ADOPHE • L'INVESTIGATION EDUCATIVE ET LA REPARATION PENALE

rapport d'activité consolidé

2

LES SECTEURS D'ACTIVITÉ

Les 31 établissements et services de l'association (hors Siège social) sont regroupés selon les 8 secteurs d'activité suivants :

FOYERS :
Foyer JEAN-COTXET - Ourcq
Etablissement Jenner
Foyer éducatif Amandiers-Belleville
Maison du Sacré-Coeur
Foyer éducatif de Neauphle-le-Château
Foyer de Bièvres / Palaiseau
Foyer de Garches
Accueils de Seine-Saint-Denis
Foyer La Varenne-Saint-Hilaire / Saint-Maur-des-Fossés
Villa Préaut – Villiers-sur-Marne
MECS Fratries 94
Internat éducatif de Thiais
Maisons et Appartements Educatifs du Val d'Oise

ACCUEIL D'URGENCE :
SAHP Croix-Nivert

ACCUEIL FAMILIAL :
Service d'Accueil Familial de Paris
Service d'Accueil Familial de Saint-Denis
Service d'Accueil Familial - Accueil d'urgence de Saint-Denis

MILIEU OUVERT :
AEMO 75
AED 75
AEMO 93
AEMO Intensive 93

ACCUEIL DE JOUR :
SAJE Sud-Est Parisien
SAPPEJ
SAJE 92

ADOPHE :
ADOPHE 93 (non consolidé)
ADOPHE 94 (non consolidé)

MEDIATION FAMILIALE :
Lieu-Rencontre
La Parent'aise - services visites médiatisées
MAP - Mesure d'Accompagnement Protégé (non consolidé)

INVESTIGATION EDUCATIVE ET REPARATION PENALE :
SIE 93 (non consolidé)
Réparation Pénale (non consolidé)

LE FLUX ET LE PROFIL DES JEUNES

Le terme Présents signifie « présents au 31/12/2021 ».

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

PRÉSENTS / SORTANTS

	Foyers	Urgence	Accueil Familial	Milieu Ouvert *	Accueil de jour	Médiation familiale**	TOTAL
PRÉSENTS 2021	**479**	**7**	**343**	**637**	**88**	**161**	**1 715**
SORTANTS 2021	**243**	**913**	**71**	**368**	**44**	**64**	**1 703**
PRÉSENTS 2020	470	7	345	655	72	119	1 668
SORTANTS 2020	210	710	68	334	50	57	1 429
PRÉSENTS 2019	489	11	350	716	93		1 659
SORTANTS 2019	210	977	73	419	49		1 728

* Hors Lieu-Rencontre (déplacé en Médiation familiale en 2020)

** Secteur Médiation familiale créé en 2020

RÉPARTITION PAR SEXE DES ENFANTS PRÉSENTS EN 2021

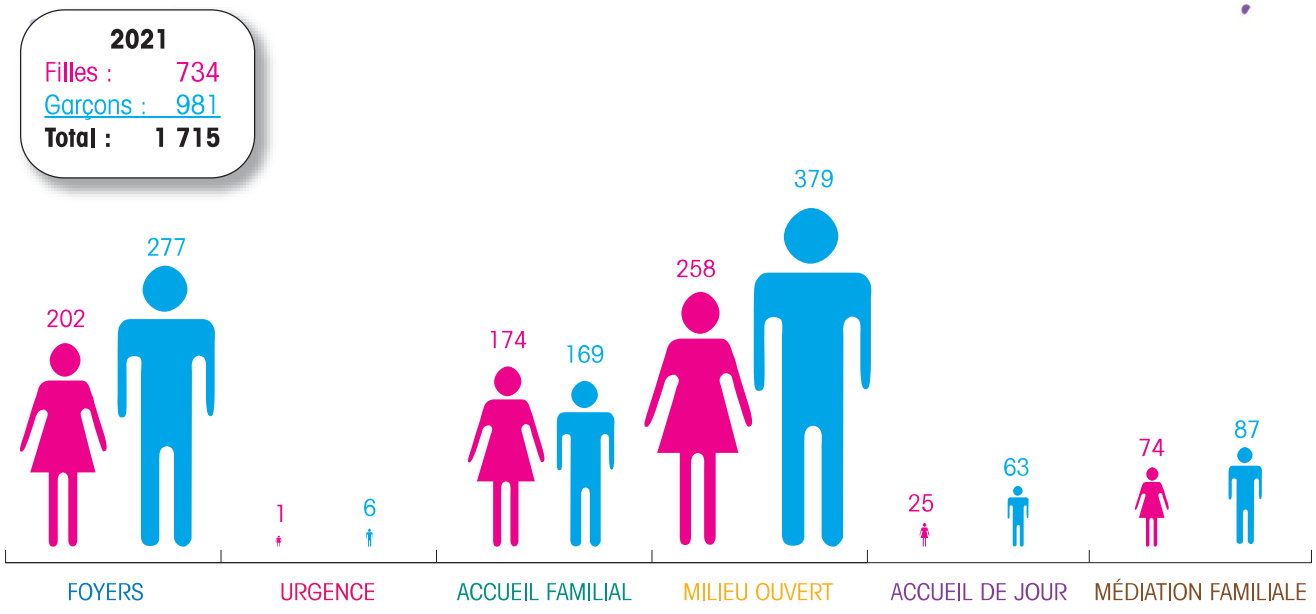

JEUNES SUIVIS

Années	EN RÉPARATION PÉNALE			AU SIE 93*		
	TOTAL	Garçons	Filles	TOTAL	Garçons	Filles
2019	265	231	34			
2020	249	232	17	182	93	89
2021	**369**	**347**	**22**	**401**	**214**	**187**

*ouverture le 18/04/2020

JEUNES SUIVIS PAR ADOPHÉ

Années	ADOPHÉ 93			ADOPHÉ 94*		
	TOTAL	Garçons	Filles	TOTAL	Garçons	Filles
2019	34	21	13			
2020	39	22	17	47	29	18
2021	**18**	**7**	**11**	**56**	**28**	**28**

*Ouverture le 17/02/2020

MINEURS NON ACCOMPAGNÉS (MNA)

Au 31/12/21, **34** jeunes Mineurs Non Accompagnés étaient accueillis dans l'ensemble de nos établissements et services, hormis le SAHP Croix-Nivert. Ce Service d'Accueil et d'Hébergement Provisoire a reçu, en 2021, un total de **257** Mineurs Non Accompagnés sur de très courtes périodes (durée moyenne de la prise en charge : 3 jours).

LES JEUNES PRÉSENTS (AU 13/12/2021)

RÉPARTITION PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ (PRÉSENTS AU 31/12/2021)

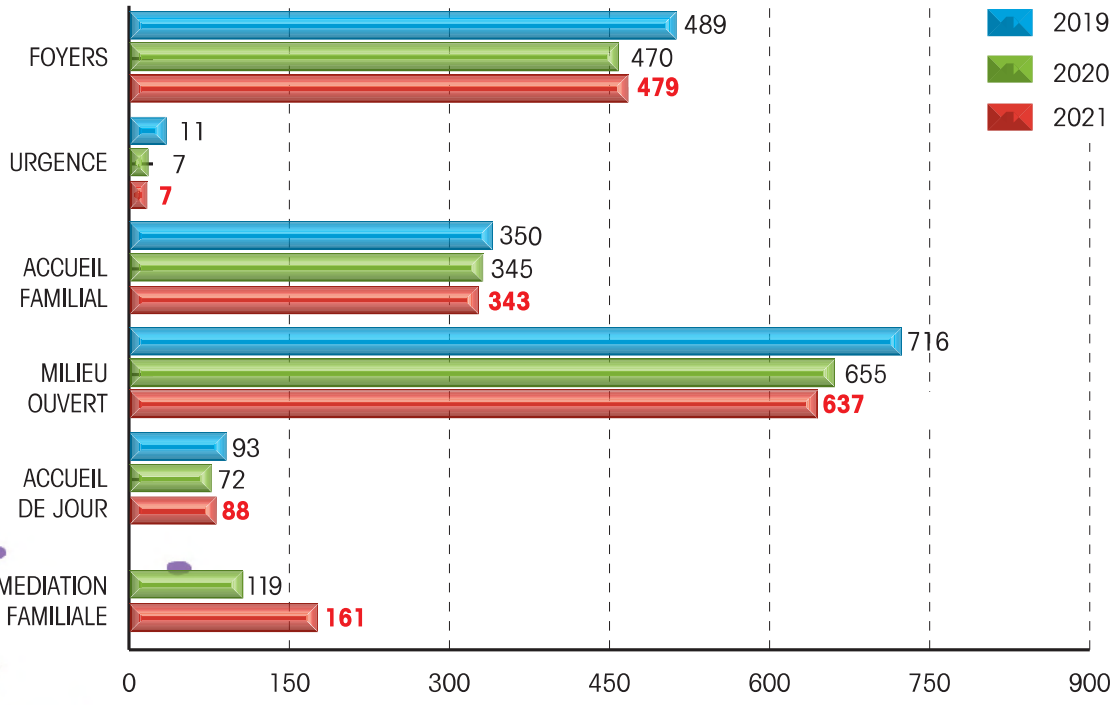

ÂGE DES ENFANTS ACCUEILLIS EN 2021

TRANCHES D'ÂGE	Foyers	Urgence	Accueil familial	Milieu ouvert	Accueil de jour	Médiation familiale	TOTAL
< 3 ans	0	0	29	24	0	10	**63**
> 3 ans et < 6 ans	8	0	35	73	2	21	**139**
> 6 ans et < 10 ans	60	0	65	139	33	54	**351**
> 10 ans et < 13 ans	70	1	69	146	28	30	**344**
> 13 ans et < 16 ans	91	3	80	159	12	24	**369**
> 16 ans et < 18 ans	126	3	37	87	13	18	**284**
> 18 ans	124	0	28	9	0	4	**165**
TOTAL	**479**	**7**	**343**	**637**	**88**	**161**	**1715**

ORIGINE GÉOGRAPHIQUE - PRÉSENTS EN 2021

	Foyers	Urgence	Accueil familial	Milieu ouvert	Accueil de jour	Médiation familiale	TOTAL
75	182	2	117	374	74	53	**802**
77	0	0	2	1	0	0	**3**
78	28	0	1	1	0	106	**136**
91	48	0	5	1	0	2	**56**
92	23	0	39	2	14	0	**78**
93	76	0	128	234	0	0	**438**
94	85	0	40	5	0	0	**130**
95	37	0	5	1	0	0	**43**
Autres dépts	0	5	6	18	0	0	**29**
TOTAL	**479**	**7**	**343**	**637**	**88**	**161**	**1715**

FRATRIES PRISES EN CHARGE (PRÉSENTS)

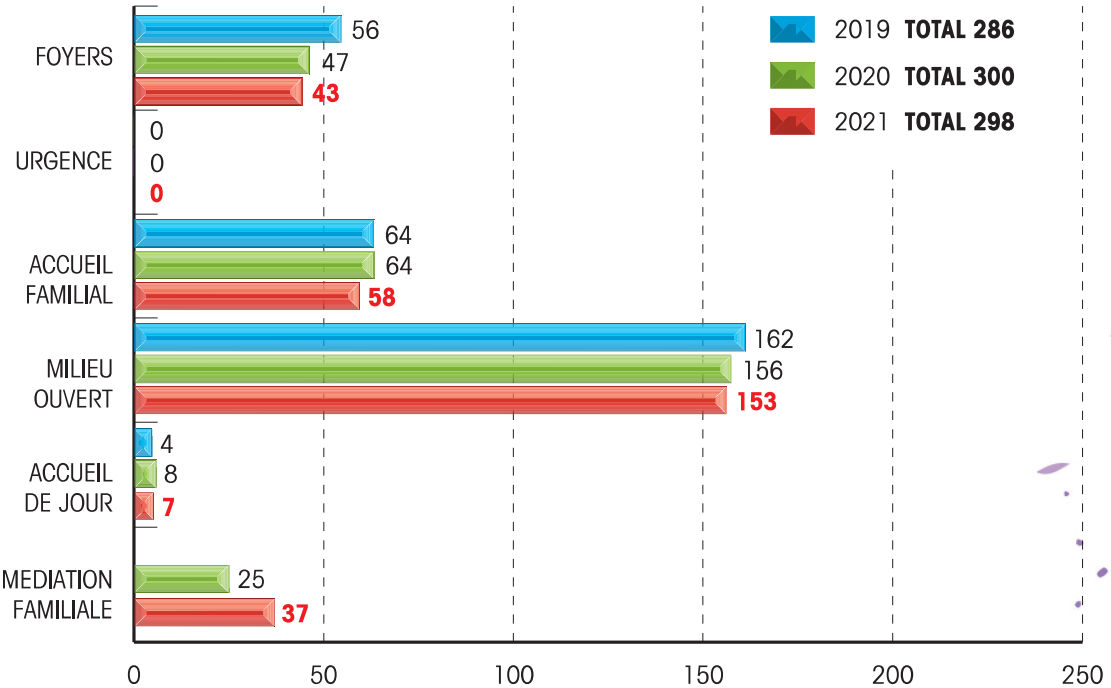

CADRE DE LA PRISE EN CHARGE EN HÉBERGEMENT (PRÉSENTS) EN 2021

	Foyers	Urgence	Accueil familial	TOTAL
Article 375 Code civil - Décision judiciaire	70	0	3	**73**
Article 375 Code civil - Placement ASE	295	7	287	**589**
Art. L222-1 et L222-2 CASF - Aide à domicile	27	0	3	**30**
Article 222-4 al 4 CASF - Aide à domicile Jeune majeur	27	0	35	**62**
Art. 390 Code civil - Tutelle	0	0	2	**2**
Art. 377 Code civil - Délégation Autorité Parentale	0	0	5	**5**
Art. 350 Code civil - Pupille / Abandon	2	0	7	**9**
Code Justice Pénale Mineurs (ex Ord. 45)	0	0	0	**0**
Art. 222-5 adm majeur	58	0	1	**59**
TOTAL	**479**	**7**	**343**	**829**

CADRE DE LA PRISE EN CHARGE EN MILIEU OUVERT ET ACCUEIL DE JOUR - PRÉSENTS EN 2021

	MILIEU OUVERT					ACCUEIL DE JOUR			MED. FAMILIALE		TOTAL
PRESENTS	AEMO 75	AED 75	AEMO 93	AEMO Int. 93	AED 93	SAJE 75	SAPPEJ	SAJE 92	LIEU RENCONTRE	PARENT'AISE	
CODE JUSTICE PÉNALE MINEURS (EX ORD. 45)											**0**
AEMO	216		193							8	**417**
AEMO Intensive				56							**56**
AED		167			5						**172**
Article 375 Code civil - décision judiciaire										99	**99**
Article 375 Code civil - placement ASE						16				1	**17**
Droit de visite									53		**53**
Article 222-3 CASF						40	18	14			**72**
TOTAL PAR SERVICE	**216**	**167**	**193**	**56**	**5**	**56**	**18**	**14**	**53**	**108**	**886**
TOTAL PAR SECTEUR	**637**					**88**			**161**		

LES JEUNES SORTANTS

RÉPARTITION PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ (SORTANTS)

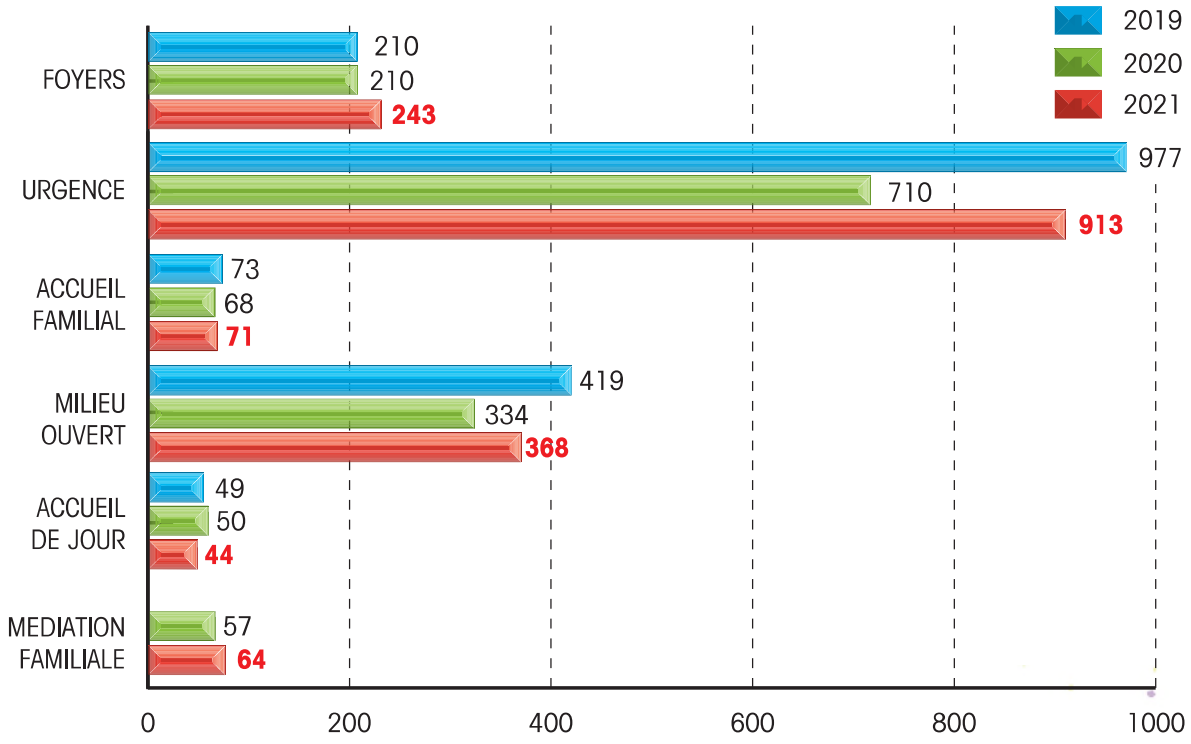

ÂGE DES ENFANTS - SORTANTS EN 2021

TRANCHES D'ÂGE	Foyers	Urgence	Accueil familial	Milieu ouvert	Accueil de jour	Médiation familiale	TOTAL
< 3 ans	0	0	21	6	0	3	**30**
> 3 ans et < 6 ans	8	0	10	39	0	8	**65**
> 6 ans et < 10 ans	14	0	8	66	10	16	**114**
> 10 ans et < 13 ans	32	9	8	70	15	8	**142**
> 13 ans et < 16 ans	49	414	8	89	14	13	**587**
> 16 ans et < 18 ans	51	490	5	63	5	13	**627**
> 18 ans	89	0	11	35	0	3	**138**
TOTAL	**243**	**913**	**71**	**368**	**44**	**64**	**1703**

MOTIFS D'ARRÊT DE LA PRISE EN CHARGE EN 2021

	Foyers	Accueil familial	Milieu ouvert	Accueil de jour	Médiation familiale	TOTAL
Adoption	0	2	0	0	0	**2**
Fugue sans retour	1	1	0	0	0	**2**
Hospitalisation	0	0	0	0	0	**0**
Prison	0	0	0	0	0	**0**
Décès	0	0	0	0	0	**0**
Arrêt à l'initiative de l'ASE	66	30	53	2	3	**154**
Arrêt à l'initiative du magistrat	71	18	151	11	18	**269**
Arrêt à l'initiative de l'usager (Jeune Majeur)	33	2	24	0	2	**61**
Arrêt à l'initiative de la famille	7	3	31	4	15	**60**
Arrêt à l'initiative de l'établissement	30	1	44	6	0	**81**
Autres (réorientation, CJM...)	35	14	65	21	26	**161**
TOTAL	**243**	**71**	**368**	**44**	**64**	**790**
DONT JEUNES MAJEURS	*93*	*11*	*35*	*0*	*3*	*142*

ORIENTATION SOCIALE - SORTANTS EN 2021

	Foyers	Accueil familial	Milieu ouvert	TOTAL
Retour famille	81	25	223	**329**
Autonomie	42	9	0	**51**
Vers placement	65	34	53	**152**
AEMO/AED/acc modulable	5	0	57	**62**
Maternité/foyer maternel	2	1	0	**3**
Hospitalisation	0	0	0	**0**
Inconnue	6	0	4	**10**
Autres	42	2	31	**75**
TOTAL	**243**	**71**	**368**	**682**
DONT JEUNES MAJEURS	*93*	*11*	*35*	*139*

ORIENTATION EMPLOI-SCOLARITE - SORTANTS EN 2021

	Foyers	Accueil familial	Milieu ouvert	TOTAL
Emploi	27	2	0	**29**
Recherche d'emploi	9	1	4	**14**
Poursuite d'études	180	44	346	**570**
Inconnus/Autres	27	24	18	**69**
TOTAL	**243**	**71**	**368**	**682**
DONT JEUNES MAJEURS	*93*	*11*	*35*	*139*

DURÉE MOYENNE DES SÉJOURS - SORTANTS EN 2021

	Foyers		Urgence	Accueil familial		Milieu ouvert		Accueil de jour		Médiation familiale	
	2021	Moy.*	2021	2021	Moy.*	2021	Moy.*	2021	Moy.*	2021	Moy.*
Durée moyenne séjours (en mois)	**24**	25	La durée moyenne des séjours au SAHP Croix-Nivert est de 3 jours	**73**	74	**23**		**20**	17	**12**	
Séjour le plus long (en mois)	**155**	162		**223**	221	**149**		**42**	32	**42**	

* moyenne années 2018, 2019 et 2020

LE PERSONNEL

a) Salariés

Au 31 décembre 2021, l'association employait 1 000 salariés, répartis en 6 catégories : encadrement (86), personnel administratif (92), personnel éducatif (449), services généraux (107), médical et paramédical (64) et assistants familiaux (202).

	EFFECTIF TOTAL au 31/12/2021	FEMMES		HOMMES	
		Effectif	%	Effectif	%
Encadrement	86	46	53%	40	47%
Personnel administratif	92	79	86%	13	14%
Personnel éducatif	449	271	60%	178	40%
Services généraux	107	78	73%	29	27%
Médical / paramédical	64	51	80%	13	20%
Assistants familiaux	202	191	95%	11	5%
TOTAL	**1000**	**716**	**72%**	**284**	**28%**

Le personnel de l'association est composé à 72% de femmes, notamment en raison du nombre conséquent d'assistantes familiales. L'encadrement – à savoir directeurs, directeurs adjoints et chefs de service éducatif, technique et administratif – comprend 53% de femmes. Il est à noter que la répartition du personnel éducatif est toutefois de 40% d'hommes pour 60% de femmes, malgré la forte féminisation de cette catégorie de personnel.

RÉPARTITION HOMMES / FEMMES DES EMPLOIS ÉDUCATIFS

2019		2020		2021	
H	F	H	F	H	F
41%	59%	30%	70%	28%	72%

En 1994, le taux de féminisation des emplois éducatifs était de 64%. En 2006, il était monté jusqu'à 76%. En revanche depuis 2007, les effets de la forte féminisation antérieure des métiers, notamment dans le secteur social, se sont amoindris et davantage d'hommes composent progressivement le personnel de cette catégorie à l'association. Depuis ces trois dernières années, la présence d'hommes y est stabilisée autour de 40%.

L'association Jean Cotxet répond à l'obligation de publication de l'index de l'égalité professionnelle (www.jean-cotxet.fr) et a obtenu une note de 80/100 au titre de l'exercice 2021.

Pyramide des âges

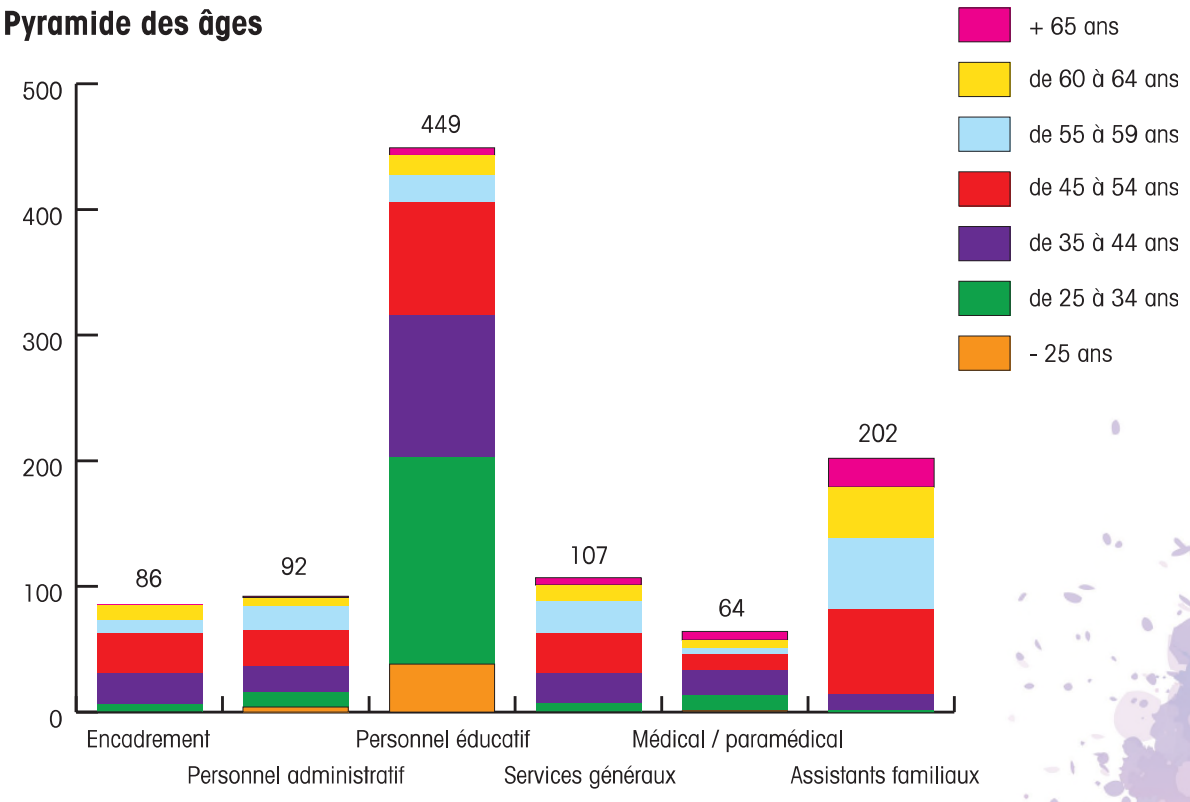

Ages	-25 ans	25-34 ans	35-44 ans	45-54 ans	55-59 ans	60-64 ans	+ 65 ans	TOTAL
TOTAL	43	203	215	264	136	95	44	**1000**

Le nombre de salariés de plus de 55 ans représente près de 28% de l'effectif : pour anticiper cette situation, une Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences est mise en place. La catégorie professionnelle la plus concernée depuis de nombreuses années est celle des assistants familiaux. En 2020, pour la première fois, les assistants familiaux âgés de plus de 55 ans représentaient la moitié de l'effectif de cette catégorie (99 sur 195). En 2021, cette part s'élève à près de 60%. L'association fait face à d'importants problèmes de recrutement dans cette profession, malgré les actions mises en œuvre pour y remédier. Plus largement, de réelles difficultés sont rencontrées depuis plusieurs années pour recruter des personnels éducatifs diplômés. C'est la raison pour laquelle décision a été prise de définir pour 2021 d'un chantier prioritaire sur le thème du recrutement et la fidélisation.

Il faut par ailleurs noter qu'à l'échelle de l'association, le personnel âgé de moins de 35 ans constitue une part importante des effectifs puisqu'il en représente un quart. Historiquement, c'est le personnel éducatif qui est le plus jeune ; cette année encore, il compte pour près de 83 % de l'effectif global âgé de moins de 35 ans.

L'ancienneté des personnels est un élément auquel une grande importance est donnée. C'est un indicateur précieux pour garantir l'équilibre nécessaire entre les anciens, porteurs et garants de la culture de l'association et de ses savoir-faire, et les nouveaux, qui apportent des compétences nouvelles et des capacités d'évolution.

Elle permet également de mesurer le capital fidélisation. En 2021, 53% des salariés sont présents depuis au moins 5 ans, dont plus d'un tiers depuis plus de 10 ans (38%). L'association a la volonté de poursuivre sa mobilisation en termes de fidélisation de ses salariés : c'est pourquoi cette thématique cruciale fait également partie du chantier prioritaire lancé en 2021.

ANCIENNETÉ	- 1 an	1 à 4 ans	5 à 9 ans	10 à 19 ans	20 à 24 ans	+ 25 ans	TOTAL
Encadrement	11	21	14	25	3	12	86
Personnel administratif	13	26	11	28	0	14	92
Personnel éducatif	78	185	70	94	9	13	449
Services généraux	16	28	20	32	3	8	107
Médical / paramédical	9	25	8	14	4	4	64
Assistants familiaux	12	46	26	87	14	17	202
TOTAL	**139**	**331**	**149**	**280**	**33**	**68**	**1000**

L'absentéisme est un indicateur qui révèle notamment le bon fonctionnement d'un établissement. Sont présentés ci-dessous les chiffres globaux de l'association.

En 2021, les jours d'absence (tous motifs confondus) ont sensiblement baissé par rapport à 2020, année de situation sanitaire très dégradée suite à l'émergence de la Covid19. L'absentéisme en 2021 se caractérise notamment par :

- une importante baisse du nombre de journées pour **maladie** par rapport à 2020 : -3 172 ; le niveau des arrêts maladie est redevenu identique en 2021 à celui d'avant la pandémie ;
- les absences pour **accident du travail** sont également quasiment identiques au niveau de 2019, après une baisse nette en 2020, qu'il fallait aussi mettre en relation avec les conséquences de la Covid-19 ;
- le nombre de journées pour **maladie enfants** reste moins important que les années précédentes, s'expliquant certainement par la présence des salariés à leur domicile du fait de leurs propres absences pour maladie et/ou confinement ;
- les **congés maternité**, en forte baisse pendant plusieurs années sur le plan national et au sein de l'association, avaient néanmoins doublé en 2018 et étaient demeurés à un niveau élevé en 2019. En 2020, leur nombre avait chuté de près de la moitié mais est significativement remonté en 2021 ;
- après avoir été en recul ces dernières années, les **congés paternité** augmentent à nouveau et représentent 145 jours en 2021, en corrélation avec le nombre de congés maternité en hausse cette année.

ABSENTEISME (en jours)	2019	2020	2021
Congés maladie	13 199	16 215	13 043
Congés longue maladie	7 050	9 066	8 580
Congés maladie enfants	305	173	250
Congés accident du travail	5 556	4 520	5 440
Maternité	3 183	1 701	2 824
Paternité	108	101	145
TOTAL	**29 401**	**31 776**	**30 282**

b) Contrats en alternance

Depuis 2012, l'association accueille en moyenne une trentaine de contrats d'apprentissage et bénéficie depuis 2020 des effets du plan gouvernemental « 1 jeune, 1 solution » destiné à relancer l'apprentissage. En 2021, 29 apprentis ont été formés, dont 26 étaient des travailleurs sociaux et 3 étudiants en filière administrative. Cet engagement positionne l'association parmi les principaux acteurs de l'apprentissage en Ile-de-France dans le champ social.
Cette année, 3 jeunes ont été accueillis en contrat de professionnalisation : 1 préparait un BTS Comptabilité et 2 un DEES.

La réunion annuellement organisée pour regrouper les jeunes en contrat d'apprentissage et de professionnalisation reçus dans l'ensemble des structures n'a pas pu avoir lieu depuis 2020, du fait de la crise sanitaire.

Depuis des années, l'engagement pour les formations du secteur est au centre des préoccupations de l'association. La participation au Master Enfance et Famille à l'Université Paris Nanterre et depuis juin 2015, aux Conseils d'Administration de l'IRTS PARMENTIER et de l'UNAFORIS, en témoignent. Ces décisions démontrent la volonté de prendre part dans la formation des acteurs du secteur.

c) Stagiaires

L'association a poursuivi sa politique d'accueil en recevant au cours de l'année 2021, 95 stagiaires – dont 35 gratifiés – originaires de 21 centres de formation. Elle confirme ainsi sa position d'acteur de la formation, pour transmettre ses savoir-faire et savoir-être afin que les futurs professionnels disposent des compétences nécessaires pour accompagner au mieux les jeunes. Nous nous réjouissons d'avoir réussi à largement augmenter le nombre de stagiaires accueillis par rapport à 2020 : 41 seulement, du fait de la Covid-19. Par ailleurs, nous formons désormais des stagiaires dans des filières plus diversifiées.

Reste à déplorer le nombre important de candidatures auxquelles il n'a pas été possible de donner une suite favorable, du fait de la pandémie, par manque de possibilité d'accompagnement dans les structures ou de budget autorisé pour les gratifications. L'association peut recevoir jusqu'à une centaine de demandes de stage par mois et doit à regret en refuser la grande majorité, sachant que les étudiants ne pourront pas valider leur formation s'ils n'ont pas trouvé de structure accueil pour leurs stages dits « longs », participant à la formation indispensable des professionnels du secteur social.

Les réunions regroupant les stagiaires, toujours riches et intéressantes pour les participants, n'ont pas non plus pu avoir lieu depuis 2020. C'est dommageable car c'est l'occasion de présenter aux stagiaires l'association dans son ensemble

et de leur proposer un lieu d'échange et de réflexion sur leurs futurs métiers. Par ailleurs, un des bénéfices du travail en commun avec les écoles est la présence de formateurs d'école à ces réunions, que nous espérons pouvoir à nouveau organiser dès 2022 si la situation sanitaire nous le permet.

EDUCATEURS SPECIALISES	MONITEURS-EDUCATEURS	PSYCHOLOGUES	ASSISTANT SERVICE SOCIAL	EDUCATEUR JEUNES ENFANTS	AUTRES FORMATIONS*	TOTAL
60	19	6	1	1	8	95

*1 CAFDES, 2 CAFERUIS, 1 infirmière, 1 administratif, 1 cuisinier, 1 Maintenance Electricité, 1 Sciences Politiques

LA FORMATION CONTINUE DES SALARIÉS

En droite ligne des mesures de la réforme de la formation continue avec la loi « Avenir Professionnel » du 5 septembre 2018, l'association poursuit sa politique de développement des compétences. Elle met l'accent sur l'adaptation des compétences aux évolutions des publics accueillis, des métiers du secteur et des données socio-économiques. Elle assure un soutien à la professionnalisation de ses salariés et veille au maintien de leur employabilité aussi bien qu'à la sécurisation de leur parcours professionnel.

Sous l'impulsion des orientations de la formation définies par la Direction Générale, déclinées par chaque établissement et service en fonction de la spécificité de leur activité, l'élaboration des « Plans de Développement des Compétences » de l'année 2021 a également été alimentée par la collecte des souhaits exprimés par les salariés.

Dans un esprit de transparence, nous nous efforçons d'appuyer cette démarche sur la base du dialogue social et de la concertation tout au long de l'année.

ORIENTATIONS GÉNÉRALES DE FORMATION

- Promouvoir la transmission
- Prévenir et lutter contre la violence institutionnelle
- Maîtriser les enjeux de l'entretien professionnel
- Renforcer notre expertise et nos savoir-faire
- Promouvoir le recours au dispositif de reconversion ou de promotion par l'alternance (PRO-A)

Nombre de salariés formés - 575 salariés

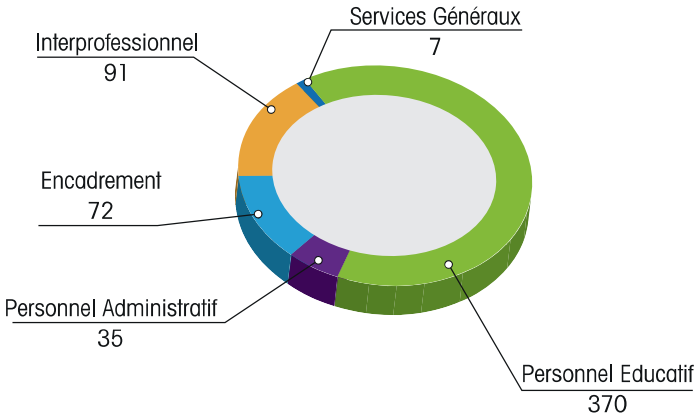

Sur le plan financier, la contribution au développement de la formation professionnelle continue de l'association, calculée sur la base de 2 % de la masse salariale brute de l'année 2021, s'élève à **630 338 €** (hors 1% CDD). Cette contribution se décompose de la manière suivante :

CONTRIBUTION FORMATION - année 2021	
Contribution Légale	314 242 €
Obligation Conventionnelle Mutualisée	108 885 €
Obligation d'Investissement Formation	204 257 €
Dialogue social	2 954 €
CONTRIBUTION TOTALE :	**630 338 €**

Nombre de formations réalisées en 2021 : **87 actions réalisées** contre 60 en 2020, sur un total de **147 demandes instruites**.

L'exercice 2021 a vu une reprise de l'activité formation, le coût des formations réalisées s'élève à **272 132 €** contre 173 697 € l'année précédente. Cette dépense formation inclut **38 606 €** de salaires et charges.

Dépense par dispositif

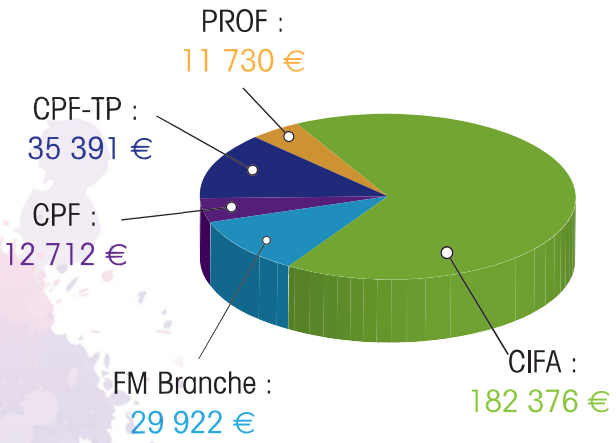

Dépense par catégorie socioprofessionnelle

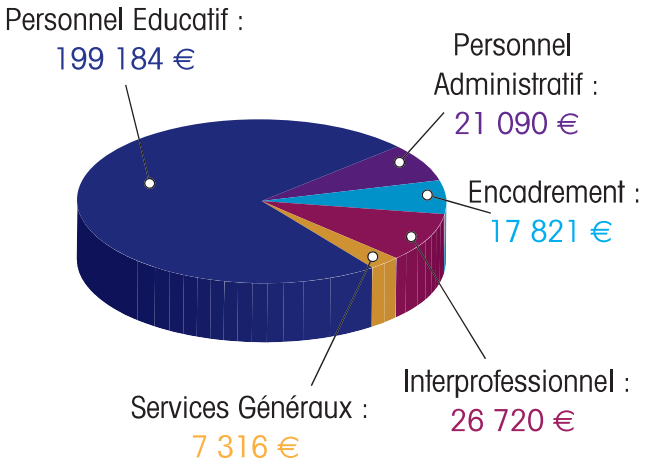

CPF : Compte Personnel de Formation - **CPF TP :** CPF Transition Professionnelle - **CIFA :** Compte Investissement Formation Adhérent
PROF : Professionnalisation - **FMB :** Fonds Mutualisé de Branche

Les formations réalisées ont concerné **575 participants** pour un total de **7 370 heures**.

Le volume de personnel éducatif formé représente **370 stagiaires** pour un total de **5 356 heures** de formation et un **coût de 199 184 €**. Au sein de cette catégorie de personnels, **128 assistants familiaux** ont bénéficié de **148 heures** de formation pour un budget de **24 568 €**.

CHIFFRES CLÉS DE LA FORMATION

Thématiques	Nbr Formations	Nbr Participants	Nbr Heures	Coût réalisé
Accompagnement, pratiques éducatives et sociales	21	256	425	64 576 €
Professionnalisation	**45**	**62**	**6 440**	**137 088 €**
Techniques d'hébergement et d'entretien	1	5	14	990 €
Formation systémique	4	61	245	21 300 €
Management, communication	5	102	70	14 507 €
Techniques d'administration et de gestion	6	36	77	10 280 €
Congrès, journées d'études	2	32	35	18 853 €
Divers	3	21	64	4 538 €
Total général	**87**	**575**	**7 370**	**272 132 €**

FORMATIONS COLLECTIVES

Le nombre de formations collectives réalisé représente **35 stages collectifs** contre 18 l'année précédente.

Ces actions collectives ont rassemblé plus de participants, soit **523 salariés** contre 236 en 2020.

Leur coût s'élève à **133 418 €** (43 165 € en 2020) pour une durée totale de **675 heures** (276 heures en 2020).

La palme du nombre de formation collective réalisé revient aux deux services d'accueil familial, avec 14 stages qui ont totalisé 267 heures et réuni 223 professionnels pour un coût de 59 339 euros.

Deux formations collectives ont été portées par les fonds mutualisé de l'association :

- Formation à la tenue de l'entretien professionnel en vue de l'actualisation des connaissances en la matière des effectifs de direction et d'encadrement (68 participants).
- Formation de 10 éducateurs faisant fonction autour de 3 modules de formation portant sur le référentiel métier du Diplôme d'Etat d'Educateur Spécialisé. L'objectif étant d'accompagner ces professionnels à l'obtention de cette certification ou l'engagement dans une démarche de validation des acquis de l'expérience.

35 FORMATIONS COLLECTIVES

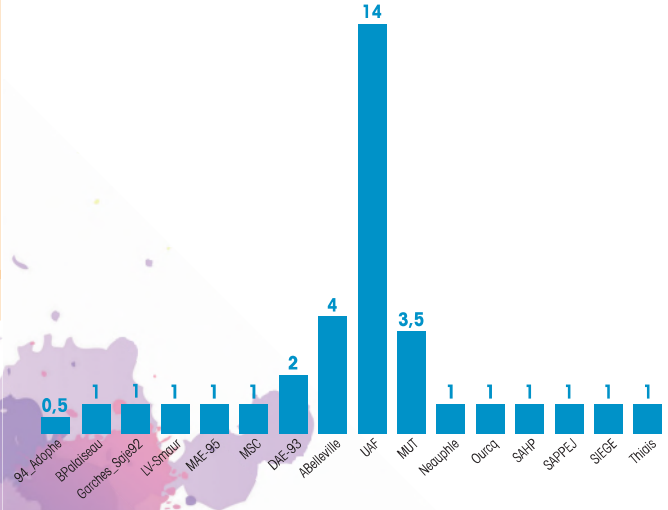

COÛT DES FORMATIONS COLLECTIVES 133 418 €

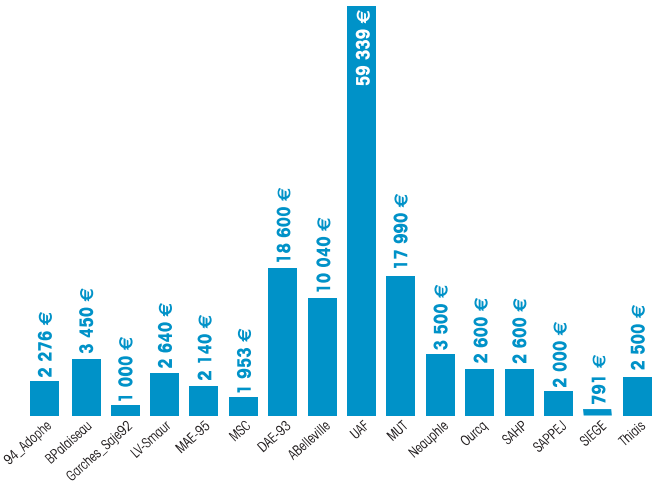

FORMATIONS COLLECTIVES (523 PARTICIPANTS)

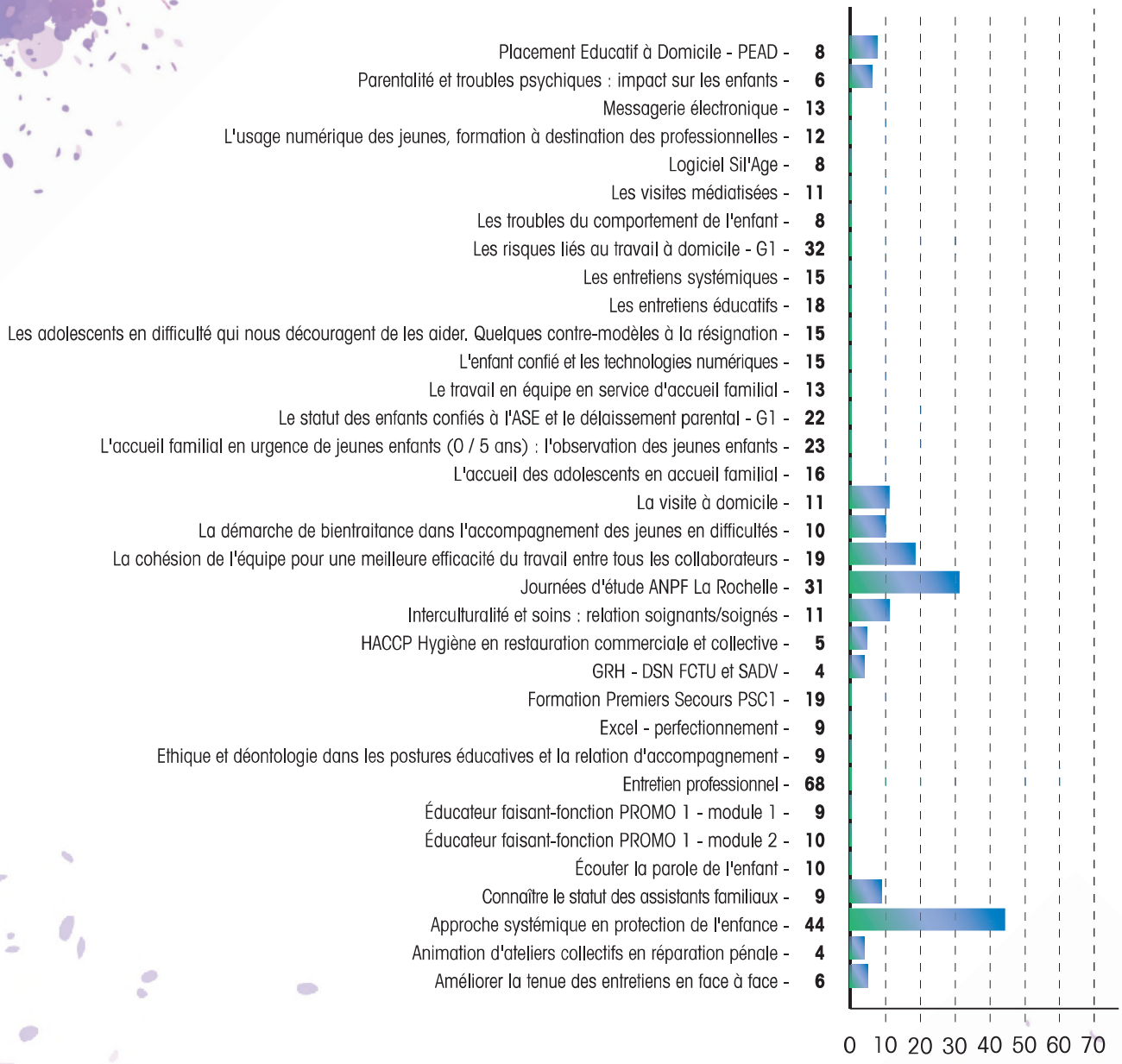

FONDS MUTUALISÉ DE BRANCHE

Les priorités retenues par l'OPCO Santé en appui aux projets professionnalisants ont permis de bénéficier d'un cofinancement du Fonds Mutualisé de Branche **à hauteur de 29 922 €**.

PLAN vs FMB
NBR HEURES DE FORMATION - 4 735 H

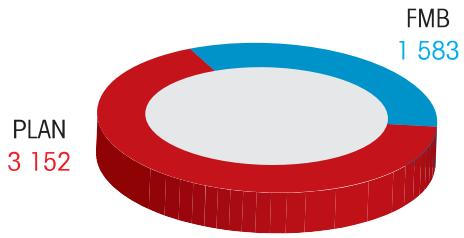

FMB

28 996

PLAN

93 463

COMPTE PERSONNEL DE FORMATION - CPF

La gestion du Compte Personnel de Formation (CPF) par la Caisse des Dépôts et Consignations a mis un frein au cofinancement des projets mobilisant les droits CPF salariés associé aux fonds du Plan de Développement des Compétences géré par l'OPCO Santé.

Un abondement automatique financé par le fonds mutualisé de branche sera à l'avenir accessible immédiatement à partir de l'espace CPP du salarié suite à l'accord de branche du 9 septembre 2020, agréé le 17 décembre 2020 et étendu le 18 septembre 2021.

En attendant que cela devienne opérationnel, l'Association dans sa logique de fidélisation, continue de soutenir les projets de formation certifiant en opérant dès que nécessaire un abondement complémentaire (dotation volontaire) des droits CPF des salariés.

Cette année, **neuf salariés** ont entamé ou poursuivi une formation bénéficiant d'un financement au titre du CPF.

Ces formations représentent un volume horaire de **885 heures** intégralement réalisées sur le temps de travail, la dépense correspondante s'élève à **12 712 €**.

Certifications visées :

- 5 CAFERUIS
- 1 Diplôme d'Etat de Médiateur Familial
- 1 Master 2 - Directeur Manager Stratégique
- 1 Master 2 - Gestion des Entreprises Sociales & Solidaires
- 1 Master 2 – Management des Organisations Sanitaires & Sociales

COMPARATIF

Formations réalisées
87 stages

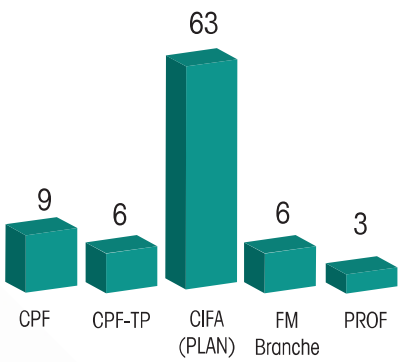

Salariés formés
575 participants

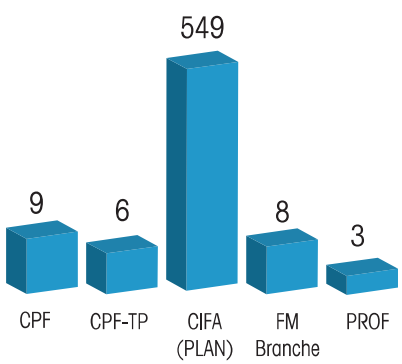

Dépenses
212 132 €

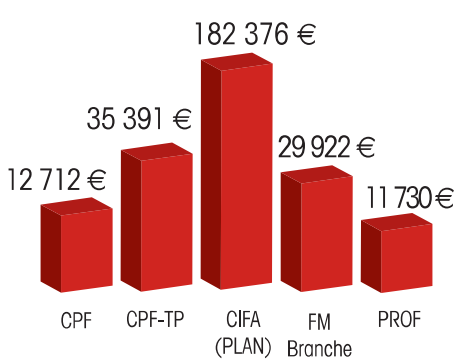

CPF de TRANSITION PROFESSIONNELLE – CPF TP

Six éducateurs spécialisés ont bénéficié d'une autorisation d'absences de la part de leur direction :

- 5 CAFERUIS
- 1 Diplôme d'État de Médiateur Familial

La quote-part du financement pour les heures de formation réalisées dans le cadre du CPF-TP sur l'exercice 2021, représente globalement la somme de **35 391 €**. Ce montant comprend d'une part le coût pédagogique pour une valeur de **16 660 €** et d'autre part la rémunération des salariés pour un montant de **18 731 €** correspondant à **793 heures** de formation.

BILAN DE COMPÉTENCES et VALORISATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE (VAE)

- Bilan de compétences : aucun projet réalisé
- Valorisation des Acquis de l'Expérience :
  Un salarié a entamé une démarche VAE en vue de l'obtention du Diplôme d'État d'Éducateur Spécialisé. Il a bénéficié d'un accompagnement de 7 heures sur l'année 2021 pour un coût de 480 euros.

CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Dans le cadre de la professionnalisation : poursuite d'un contrat de professionnalisation visant à l'obtention d'un BTS de Comptabilité ; intégration de deux nouveaux alternants éducateurs spécialisés dont l'un s'est achevé prématurément à l'issue de la période d'essai.

Ces trois contrats ont représenté **957 heures** de formation, pour un coût pédagogique qui s'élève à **11 730 €**.

3

présentation départementale des établissements et services

SIÈGE SOCIAL

7, boulevard de Magenta
75010 PARIS

Tél. : 01 45 49 63 80

Fax : 01 45 48 84 90

@ : siege@jean-cotxet.asso.fr

Directeur Général :
Lucas PAIRAUD

Directeur Pédagogique et du Développement : Richard ZIADÉ

Directrice Financière :
Cécile DRACIUS

Directrice des Ressources Humaines :
Pauline BRUN

Cheffe de Service Administratif :
Séverine RANDOLFI

Cheffe Comptable :
Sandrine LAXALT

Chef de Service Formation :
Jean-Claude KOUSSAWO

Chef de Service Juridique :
Lyes HAMMACHE

2021 ET SES FAITS MARQUANTS

Les faits marquants de l'année 2021 sont résumés ci-après :

- la poursuite de la crise sanitaire, liée à la Covid-19, tout au long de l'année avec des phases d'accélération puis de ralentissement de l'épidémie ;
- l'engagement d'un plan de 21 actions pour 2021 pour le recrutement et la fidélisation des professionnels, principal chantier de l'association ;
- la création de poste et le recrutement d'une directrice des ressources humaines, marqueur de l'enjeu crucial de ce domaine pour garantir un accompagnement de qualité ;
- la validation par l'assemblée générale du projet associatif 2021-2025 autour de trois axes ;
- la signature d'une convention de partenariat avec l'AVVEJ, les deux associations partageant des valeurs communes ;
- le lancement du nouveau site internet de l'association, avec comme objectif principal de rajeunir l'image de l'association ;
- la pérennisation du SAPPEJ par la ville de Paris après une évaluation externe et des échanges nourris avec l'ensemble des partenaires (ville de Paris, Education nationale et pédopsychiatrie) ;
- le renforcement de l'accueil d'enfants aux parcours complexes aux MAE 95 avec la création de 12 postes autorisés par le conseil départemental du Val d'Oise ;
- l'implication de l'association dans les travaux de schémas départementaux de protection de l'enfance à Paris et en Essonne ;
- la poursuite de chantiers : déménagement de la cuisine à l'Etablissement Jenner, améliorations des salles de bain à Thiais, réhabilitation du site du foyer Amandiers-Belleville situé Boulevard Mortier à Paris…
- l'organisation de nouvelles élections au Comité Social et Economique, après l'annulation des précédentes.

ET POUR 2022…

L'année 2022 sera consacrée à l'aboutissement de projets, pour certains déjà engagés en 2021 :

- la présentation du projet associatif par le conseil d'administration à l'ensemble des salariés de l'association lors de déplacements dans l'ensemble des sites ;
- la finalisation de la réécriture de la majorité des projets d'établissements et de services ;
- le lancement du chantier du réaménagement des 7ème et 8ème étages de la Maison du Sacré-Cœur ;
- le démarrage des études visant au rapprochement de la Maison des Mômes et de la Teen House, au sein des MAE 95 ;
- la poursuite des négociations en vue d'obtenir l'ensemble des autorisations nécessaires à la reconstruction du Service d'Accueil et d'Hébergement Provisoire de la Croix-Nivert à Paris ;
- la mise en œuvre du Ségur, correspondant à une augmentation de 183 € nets mensuels, pour une partie des professionnels de l'association.

75

Séjour fratrie

SERVICE D'ACCUEIL FAMILIAL DE PARIS

34, rue de Paradis / 75010 PARIS
Tél. : 01 47 70 02 05

Fax : 01 47 70 03 96

@ : saf75@jean-cotxet.asso.fr

Directrice : Carole VULLIEZ

Directrice adjointe : poste à pourvoir

Chefs de Service Éducatif :
Alexia ANDRES - Patrick BRETON – Peggy DAUTRICHE – Dorothée PERRIER

Cheffe de Service Administratif :
Céline ROUILLE

SERVICE D'ACCUEIL FAMILIAL

241 PLACES

DE 0 À 21 ANS

2021 ET SES FAITS MARQUANTS

Cette année a été marquée par un contexte sanitaire et social incertain, qui a généré beaucoup d'insécurité et d'épuisement. Les salariés ont tous puisé dans leur énergie, pour accueillir les angoisses de toutes parts et faire face à des réorganisations permanentes, tout en veillant à continuer à sécuriser au maximum les enfants accueillis et leurs familles.

Le travail en cours autour du projet d'établissement a néanmoins favorisé une réflexion permettant de réinterroger l'organisation et les pratiques en place. Soucieux de retrouver une dynamique d'établissement, des temps collectifs (mini-séjours enfants, sorties, ateliers philo…) ont été mises en œuvre par les équipes.

Par ailleurs, un projet de rénovation des locaux a été soumis à la DASES de Paris afin de recréer des espaces adaptés à la vie institutionnelle et offrir une qualité d'accueil adaptée aux besoins des enfants et de leurs familles.

ET POUR 2022…

Le projet d'établissement sera finalisé en 2022 et permettra de retrouver un sens partagé autour de nos interventions, qu'il faudra décliner concrètement dans les pratiques. Il est également important de retrouver des espaces de plaisir partagés en redynamisant la vie institutionnelle et en développant des projets collectifs, afin de garantir un juste équilibre entre la qualité de l'accueil des enfants et la qualité de vie au travail des salariés.

« A quoi ça sert de préparer l'avenir si t'oublies d'vivre ? »

LA TERRE EST RONDE, ORELSAN

75

FOYER ÉDUCATIF « JEAN-COTXET »

38, rue de l'Ourcq / 75019 PARIS

Tél. : 01 40 05 01 19

Fax : 01 44 72 03 19

@ : ourcq@jean-cotxet.asso.fr

Directeur : Idir KEROUANI

Chef de Service Éducatif :
Abdel SEGUENI

20 PLACES
DE 12 À 21 ANS

MAISON D'ENFANTS À CARACTÈRE SOCIAL

2021 ET SES FAITS MARQUANTS

Le début d'année s'est inscrit dans la continuité de 2020, avec toutes ses incertitudes liées à la crise sanitaire.

Comme beaucoup de structures, nous sommes confrontés au déficit criant d'éducateurs spécialisés diplômés. De nombreux recrutements en lien avec la Covid-19 ont par ailleurs dû être menés, en priorité par cooptation. Le poste d'apprenti a quant à lui connu plusieurs démissions.

Cette année, le challenge a été de couvrir nos postes vacants par des salariés ayant un minimum d'expérience des jeunes, par la voie de l'animation. Charge à nous de les accompagner dans leur nouvelle fonction éducative afin de les amener progressivement à s'inscrire dans une démarche de Validation des Acquis de l'Expérience (3 salariés concernés).

Une fois de plus, l'équipe éducative a fait preuve de professionnalisme face à ce turn-over, faisant preuve de bienveillance lors de l'accueil des nouveaux collègues.

Tout au long de l'année, nous avons continué à accueillir des stagiaires éducateurs, ainsi qu'un groupe d'étudiants de l'IRTS Parmentier pour la mise en place d'un travail autour du rap et des jeunes. Ce projet, qui retraçait l'histoire et l'évolution de ce mouvement musical, a mobilisé durant 10 séances tous les jeunes du groupe, qui y ont trouvé un intérêt certain.

En 2021, 4 transferts ont été organisés, dont 2 se sont articulés autour d'un projet d'échange de lieux avec l'Association La Providence à Nîmes. Nous envisageons la poursuite de ce type d'action avec d'autres structures, permettant ainsi de faire découvrir de nouveaux lieux et de nouvelles régions, en réduisant le coût du séjour.

L'ensemble de l'équipe éducative a pu bénéficier de formations collectives en lien avec des problématiques rencontrées dans le cadre de la prise en charge :

- 2 journées autour de la notion de bienveillance ;
- 3 journées avec le CSAPA La Corde Raide autour des addictions (écrans, jeux, accès aux sites pornographiques…) ;
- Groupe d'Analyse des Pratiques (GAP) à raison d'une séance par mois.

ET POUR 2022…

Le travail amorcé les années précédentes concernant l'ouverture du foyer sur l'extérieur commence à porter ses fruits. Un début de collaboration avec l'APSV (Association de Prévention du Site de la Villette) s'est concrétisé par la mise en œuvre d'un projet d'accompagnement scolaire encadré par des étudiants d'HEC et par la réalisation de sorties culturelles.

Forts de cette expérience, l'année 2022 s'inscrira dans la continuité d'intégrer l'accès à la culture dans l'accueil et la prise en charge des jeunes.

« Les enfants peuvent nous apprendre à profiter du temps qui passe plutôt qu'à regretter le temps qu'il fait. »

CHRISTIANE COLLANGE

ÉTABLISSEMENT JENNER

37, rue Jenner / 75013 PARIS

Tél. : 01 44 24 10 70

Fax : 01 45 83 36 18

@ : jenner@jean-cotxet.asso.fr

Directrice :
Véronique SPRÉCACÉNÉRÉ

Chefs de Service Éducatif :
Christelle PAPON - Lucas POCH - Wassim EL GOLLI

Cheffe de Service Administratif :
Céline MORCRETTE

MAISON D'ENFANTS À CARACTÈRE SOCIAL

62 PLACES
DE 6 À 21 ANS

2021 ET SES FAITS MARQUANTS

Pour 2021, nous tenons à rendre hommage aux professionnels du foyer Jenner qui ont, pour cette deuxième année de crise sanitaire, continué dans des conditions difficiles à assurer l'accompagnement des enfants, des jeunes et de leur famille avec professionnalisme et engagement.

Grâce aux capacités d'adaptation et à la mobilisation de tous - maîtresses de maison, éducateurs, cuisiniers, personnels administratifs, chef d'entretien, secrétaires, cadres - et ce, dans la durée, les professionnels du foyer ont pu assurer le quotidien des enfants et des jeunes en prenant en compte les conséquences de la crise sanitaire (maladies, isolements, fermetures des classes, des cantines, dépistages, vaccinations…). Ils ont dû, su, développer des nouvelles pratiques et s'adapter à chaque nouvelle directive.

Cette crise sanitaire a, bien évidemment, freiné un certain nombre de projets en cours. La priorité a été centrée sur le quotidien des enfants et des jeunes et sur l'accompagnement des trois nouveaux cadres qui ont pris leur fonction au sein de l'établissement durant l'année.

C'est aussi dans ce contexte que, comme tous les établissements du secteur, le foyer Jenner peine à recruter. Face à la complexité des publics accueillis, au manque de reconnaissance des métiers du social, au faible niveau de rémunération, les métiers du social n'attirent plus. Aussi, les départs de nombreux professionnels du foyer se sont poursuivis, ils sont en augmentation chaque année et les difficultés de recrutement se sont davantage accrues.

La crise sanitaire a mis également en évidence la nécessité criante d'avoir accès à la fibre optique pour bénéficier afin de garantir aux enfants, aux jeunes, aux professionnels un accès fiable et opérant aux technologies de communication.

ET POUR 2022…

La nouvelle cuisine centrale du foyer devrait être finalisée début 2022.

Les projets en cours du foyer devraient pouvoir être poursuivis et finalisés. Ils concernent notamment le projet d'établissement, la création de places de placement à domicile (ADOPHE) et la réflexion pour optimiser et rendre plus lisible le processus d'admission au foyer.

2022 sera aussi une année de départs en retraite, 4 au minimum : 2 maîtresses de maison, une psychologue, la directrice.

« Enseigner la compréhension entre les humains est la condition et le garant de la solidarité intellectuelle et morale de l'humanité. »

EDGAR MORIN

75

SAJE SUD-EST PARISIEN

SAJE 13

37, rue Jenner / 75013 PARIS

Tél. : 01 44 24 10 70

Fax : 01 45 83 36 18

@ : sajejenner@jean-cotxet.asso.fr

SAJE ALÉSIA

29/31, Villa d'Alésia / 75014 PARIS

Tél. : 01 45 39 69 48

@ : sajealesia@jean-cotxet.asso.fr

SAJE NATION

36, rue Picpus / 75012 PARIS

Tél. : 01 40 19 19 09

@ : accueilnation@jean-cotxet.asso.fr

Directeur :
Blaise ANDRES-GARAY

Chefs de Service Éducatif :
Agnès BOURDIER -
Frédéric DESZELUS

SERVICE D'ACCUEIL DE JOUR ÉDUCATIF

60 PLACES

DE 5 À 18 ANS

2021 ET SES FAITS MARQUANTS

L'année 2021 aura été une année de transition importante pour l'ensemble des SAJE Sud Est Parisien à trois niveaux.

Concernant les jeunes, dans un premier temps, la crise sanitaire et le confinement du printemps 2020 ont engendré une baisse plus ou moins forte de l'activité selon les équipes. Les nouvelles demandes d'admission sont arrivées en 2021 ce qui a amené un renouvellement de près de deux tiers des effectifs, renouvellement de la composition des groupes mais aussi des problématiques avec des situations souvent plus complexes que par le passé.

Au niveau du personnel, l'année 2021 a également amené une modification significative avec 11 embauches.

Enfin, nous avons finalisé le projet d'établissement qui avait lancé une dynamique de travail transversale permettant aux professionnels des différentes équipes de se rencontrer pour penser leurs pratiques.

ET POUR 2022...

L'année 2022 démarre avec des équipes complètes et un taux d'activité quasi plein. L'ensemble des professionnels partage la volonté de proposer un accompagnement des enfants et des familles sereinement, au sortir de 2 ans de contraintes sanitaires. Ainsi de nouveaux projets sont mis en place avec une envie de s'ouvrir vers l'extérieur : sorties, séjour, partenariats multiples...

« Si ta vie est tracée : dévie !
Prends des routes incertaines,
trouve des soleils nouveaux. »

GAËL FAYE

75

FOYER ÉDUCATIF AMANDIERS-BELLEVILLE

5C, cour de la Métairie / 75020 PARIS

Tél. : 01 44 62 86 40

Fax : 01 46 36 78 90

@ : amandiersbelleville@jean-cotxet.asso.fr

Directrice : Vanessa LAMARE

Cheffes de Service Éducatif :
Nathalie GUIMARD
Suzel HURTER

63 PLACES
DE 13 À 21 ANS

MAISON D'ENFANTS À CARACTÈRE SOCIAL

2021 ET SES FAITS MARQUANTS

Alors que 2021 s'annonçait comme l'année de sortie des contraintes… elle aura alterné incertitude sanitaire, réouverture vers l'extérieur, craintes, envies, espoirs et déceptions, fatigue ou rebonds dynamiques, tant pour les jeunes que pour l'équipe.

Malgré ce contexte et les projections possibles en demi-teinte, le projet d'établissement aura été retravaillé et réfléchi par chacune des équipes et l'écrit sera finalisé en 2022, renforçant l'accompagnement et les réponses éducatives créatives, culturelles et citoyennes.

« Faire d'une contrainte, une opportunité » aura été le leitmotiv récurrent de l'année pour canaliser le registre émotionnel et en produire une dynamique de projet.

ET POUR 2022…

2022 sera l'année de (re)mise à jour des outils existants et des modalités d'accompagnement en lien avec l'évolution des problématiques (démultiplication de dossiers MDPH, partenariat avec l'inter-secteur psychiatrique…).

La construction de projets interservices et le lien avec les anciens seront soutenus et développés.

Au second semestre, l'ensemble des documents internes et de communication sera réactualisé (livret d'accueil, plaquette…). Les projets valorisant la participation active des jeunes (atelier de création cinématographique, musique …) seront réactivés.

L'échange des chambres de bonne, mis en attente pendant la période Covid-19, devrait enfin être effectif.

« La question "d'où-êtes-vous ?" n'a plus de sens pour moi ; la seule question à laquelle je peux répondre c'est "où êtes-vous le mieux ?" »

WAJDI MOUAWAD

Œuvre réalisée par les jeunes de la MSC avec le concours des bénévoles de l'Association « Les dimanches Solidaires »

MAISON DU SACRÉ-CŒUR

12, rue Saint-Rustique / 75018 PARIS

Tél. : 01 46 06 41 12

Fax : 01 42 57 30 91

@ : maisondusacrecoeur@jean-cotxet.asso.fr

Directeur : Mohand HAMIDOUCHE

Directrice adjointe :
Stéphanie ORINEL

Chefs de Service Éducatif :
Driss AIT-OUADDI - Hubert DEMIERE
Julie GAUTIER

Chef de Service Administratif :
Wassila TOUAMI

MAISON D'ENFANTS À CARACTÈRE SOCIAL

2021 ET SES FAITS MARQUANTS

L'année a été marquée par la nécessaire adaptation du fonctionnement de l'établissement aux incertitudes et aux instabilités engendrées autour de lui par la crise sanitaire. Les personnels ont manifesté à cette occasion leur engagement et leur faculté d'adaptation.

Sur le plan évènementiel, nous avons vécu intensément la violente agression dont a été victime une éducatrice de l'Espace Cortot par un ancien pensionnaire de la microstructure. La nature de l'agression et la personnalité de l'agresseur ont créé une émotion que, l'arrestation de l'auteur, survenue plus de deux semaines après les faits, n'a pas suffi à éteindre. Des groupes de paroles pour l'ensemble des professionnels ont notamment été mis en place.

La vie de l'établissement a connu par ailleurs un changement important. C'est ainsi qu'à l'été, Béatrice LACAZE-MORAIS a quitté ses fonctions de directrice adjointe après dix ans à la Maison du Sacré-Cœur et 38 ans dans l'association. Qu'elle soit ici remerciée pour son engagement pugnace, opiniâtre et loyal ! C'est Stéphanie ORINEL qui lui a succédé dans ces fonctions.

ET POUR 2022...

Le projet d'établissement de l'Espace Cortot et de la Maison d'Enfants sont au programme de nos réalisations de 2022, tout comme la finalisation du projet architectural. Nous devrions réhabiliter les 7ème et 8ème étages du bâtiment central pour offrir un meilleur confort aux adolescents du groupe A (16 – 18 ans).

« L'engagement est ce qui transforme une promesse en réalité. »

ABRAHAM LINCOLN

75

SERVICE DES MILIEUX OUVERTS PARISIENS

ACTION ÉDUCATIVE À DOMICILE - AED

49 bis, rue de Lancry / 75010 PARIS
Tél. : 01 53 38 90 08
Fax : 01 53 38 89 91
@ : lancry@jean-cotxet.asso.fr

ACTION ÉDUCATIVE EN MILIEU OUVERT AEMO

49 bis, rue de Lancry / 75010 PARIS
Tél. : 01 44 52 56 80
Fax : 01 44 52 56 85
@ : magenta@jean-cotxet.asso.fr

LIEU-RENCONTRE

75, rue de Clichy / 75009 PARIS
Tél. : 01 53 32 46 79
@ : lieurencontre@jean-cotxet.asso.fr

Directeur : Bruno ROCHES
Cheffe de Service Educatif AED : Camille ALONZEAU
Cheffes de Service Educatif AEMO : Daphné DECOURT - Smahann JOLIET
Chef de Service Educatif Lieu-Rencontre - MAP : Axel LIANCE

Chef de Service Administratif : Patrice RACHELLI

SERVICE D'ACTION ÉDUCATIVE À DOMICILE
205 MESURES
DE 0 À 21 ANS

SERVICE D'ACTION ÉDUCATIVE EN MILIEU OUVERT
198 MESURES
DE 0 À 21 ANS

40 PLACES
DE 0 À 18 ANS
ESPACE RENCONTRE

2021 ET SES FAITS MARQUANTS

La vie des équipes a été bouleversée par le décès d'un éducateur du service.

Globalement, malgré une reprise progressive de ses activités normales, le fonctionnement des services est entravé par des difficultés de recrutement . Le turn-over des cadres intermédiaires, les arrêts maladie et les manques de candidatures provoquent insécurité et surcharge pour chaque travailleur social.

Le financement du Lieu-Rencontre est désormais assuré par des subventions de la CAF et de la Cour d'Appel.

Nous expérimentons par ailleurs la Mesure d'Accompagnement Protégé mise en œuvre depuis octobre 2021.

Nos démarches pour être mieux connus des Juges des Enfants ont porté leurs fruits. Le service d'AEMO a réalisé une activité excédentaire.

Les services sont cependant à l'équilibre financièrement, compte tenu des économies réalisées, conséquence notamment des recrutements difficiles (postes laissés vacants sur une période importante…).

ET POUR 2022…

Le milieu ouvert n'exerce pas de filtres à l'entrée ou à l'admission. Dès lors des situations complexes qui pourraient nécessiter une séparation d'avec la famille ne trouvent pas preneur, soit qu'elles ne correspondent pas aux projets des établissements ou à leurs critères d'admission, soit qu'elles nécessitent une approche très individualisée en termes de projet, ne trouvent pas toujours une solution adaptée. Ces situations accompagnées en milieu ouvert nécessitent créativité et individualisation de la réponse. Il en est ainsi, par exemple, des adolescents - pas toujours désinsérés - qui expérimentent les limites, s'expriment de façon « originale » ou qui font peur, compte tenu de l'autonomie acquise par la parentification à leur plus jeune âge. Ils ne rentrent pas dans les cadres institutionnels, inadaptés à cette pratique de l'autonomie. Il n'est pas sûr cependant qu'ils n'aient pas besoin d'un étayage éducatif ou de repères identificatoires. La question de l'articulation du placement à domicile, de l'AEMO et de l'AED renforcées trouvent ici toute leur place.

« La violence c'est pas toujours frappant mais ça fait toujours mal. »

RICHARD LECLERC -
slogan de la campagne contre les violences faites aux femmes

75

Planète SAPPEJ, réalisé par les jeunes en cours d'arts plastiques

SERVICE D'ACTIVITÉS PSYCHO-PÉDAGOGIQUES ET ÉDUCATIVES DE JOUR

SAPPEJ

75, rue de Clichy / 75009 PARIS

Tél. : 01 53 32 46 60

Fax : 01 48 78 28 60

@ : sappej@jean-cotxet.asso.fr

Directeur : Bruno ROCHES

Directeur adjoint :
Jean-Christophe DUQUESNE

Chef de Service Éducatif :
Carlos MORAIS

Chef de Service Administratif :
Patrice RACHELLI

SERVICE D'ACCUEIL DE JOUR

24 PLACES

DE 11 À 16 ANS

2021 ET SES FAITS MARQUANTS

Le diagnostic effectué à l'été 2021 a permis la pérennisation du service pour une période de 15 ans, mettant fin à la dimension expérimentale du SAPPEJ.

A l'issue d'un comité de pilotage en octobre, un groupe de travail a été mis en place, composé de chacun des membres représentatifs de la convention quadripartite intervenue entre l'établissement public Maison blanche, la DASES, l'Education nationale et l'Association Jean Cotxet. Une commission orientation se prononcera désormais, à intervalles réguliers, en tant qu'instance de validation des orientations prises en amont par l'équipe relais rectorale (Education nationale).

L'émergence de cette commission nous permettra d'évaluer un double objectif, visant à :

- étoffer l'effectif accueilli, correspondant à une capacité de 24 situations ;
- introduire une réponse partenariale au regard de la décision d'orientation.

ET POUR 2022...

Il y a deux ans, il était déjà question de prise en charge hors les murs. Si la question du décrochage et des difficultés scolaires est l'espace qui permet la rencontre entre l'adolescent et l'équipe pluridisciplinaire, nous savons pertinemment que d'autres difficultés sont à évoquer avec les jeunes et leurs familles (besoin de soins, carences éducatives, relations familiales).

Pour ce faire, nous constatons, dans la lignée de ce qui était annoncé il y a deux ans, la nécessité d'appréhender la prise en charge SAPPEJ, naturellement au sein du service mais également, en dehors de celui-ci, pour permettre la rencontre avec celles et ceux qui sont empêchés de se rendre physiquement jusque dans nos murs, du fait de leurs difficultés.

Il est question des adolescents que l'on qualifie de retirants sociaux. Mais cela concerne également une frange de personnes (jeunes et familles) qui ont perdu confiance en eux-mêmes et en l'institution. Pour eux, la rencontre ne peut exister qu'à la condition de sortir des murs du service, en vue de tisser un lien et de dessiner les contours d'un début de relation possible.

C'est à cette condition également que l'intervention du SAPPEJ et sa dimension d'alternative à la scolarité - à savoir qui n'est pas un enseignement classique mais qui, en permanence, fait référence à la scolarité - prend tout son sens.

« Si la vie fût toute délice,
Si la vie fût toute torture,
Il y a beau temps qu'elle ne serait plus. »

PAUL VALÉRY

75

SAHP CROIX-NIVERT
SERVICE D'ACCUEIL ET D'HÉBERGEMENT PROVISOIRE

77, rue de la Croix-Nivert
75015 PARIS

Tél. : 01 45 33 05 16

Fax : 01 45 33 02 68

@ : xnivert@jean-cotxet.asso.fr

Directeur : Idir KEROUANI

Chefs de Service Éducatif :
Florence BRICE – Abdel JEBARI

10 PLACES DE 13 À 18 ANS

SERVICE D'ACCUEIL D'URGENCE

2021 ET SES FAITS MARQUANTS

L'activité de 2021 a été fortement perturbée par la crise sanitaire, dont les conséquences ont eu un impact sur l'organisation du service. En effet, nous avons procédé à de nombreux remplacements et même été, par moments, en sous-effectif de personnel. Il a été parfois compliqué d'assurer la continuité éducative que nous aurions souhaitée.

Faire comprendre aux jeunes l'importance des gestes-barrières a été difficile, tout comme organiser des activités externes. Notons d'ailleurs que la configuration de nos locaux n'a pas toujours permis les isolements nécessaires.

Toutefois, cette situation nous a appris à sortir de nos repères habituels, à consolider notre équipe de remplaçants et à la fidéliser pour la continuité éducative. Elle nous a permis également de développer notre imagination, de multiplier et diversifier nos actions.

Porteuse de sens et d'espérance, la réécriture du projet d'établissement nous a aidés à prendre du recul.

ET POUR 2022…

L'année 2022 a commencé convenablement à tous les niveaux et laisse envisager de bonnes perspectives. Le premier trimestre a été chargé en formations collectives externalisées, faute d'espace dans nos locaux : prévention incendie, secourisme et formation sur les addictions. Elles sont susceptibles de donner plus de repères et savoir-faire aux éducateurs.

« La seule manière de sortir de la violence consisterait à prendre conscience des mécanismes de répulsion, d'exclusion, de haine ou encore de mépris afin de les réduire à néant grâce à une éducation de l'enfant relayée par tous. »

FRANÇOISE HÉRITIER

FOYER ÉDUCATIF DE NEAUPHLE LE-CHATEAU

26, rue du Vieux Château
78640 NEAUPHLE-LE-CHATEAU

Tél. : 01 34 89 01 17

Fax : 01 34 89 54 38

@ : neauphle@jean-cotxet.asso.fr

Directrice :
Sandrine MAGRINO

Chef de Service Éducatif :
poste vacant

Cadre technique : Yannick FERCOQ

37 PLACES
DE 4 À 18 ANS

MAISON D'ENFANTS À CARACTÈRE SOCIAL

2021 ET SES FAITS MARQUANTS

L'année 2021 a été une nouvelle fois perturbée par la crise sanitaire.

Malgré tout, de multiples adaptations ont été trouvées pour remplacer les professionnels concernés par les isolements, accompagner les enfants dont les classes ont été successivement fermées et répondre aux besoins d'étayage et de soutien favorisant la continuité pédagogique à mettre en place .

Par ailleurs, le tutorat des stagiaires s'est poursuivi et a été investi par les membres de l'équipe éducative. Ce travail a permis à l'établissement d'être moins concerné par les vacances de postes éducatifs, comparativement à l'ensemble du territoire.

Conscients de la nécessité de réactualiser le projet d'établissement, nous avons amorcé sa réécriture cette année. Cette démarche a permis de mettre en réflexion les différentes évolutions du secteur et de réfléchir aux moyens permettant d'y répondre.

ET POUR 2022...

Ce travail, initié en lien avec les intervenants de l'Ecole BUC Ressources, se verra formalisé par la mise en place d'une convention « site qualifiant ». Les objectifs de cette collaboration sont de maintenir la promotion et l'animation de notre politique d'accueil, de participer au processus de co-construction de la formation et de multiplier les échanges déjà menés avec l'école. Un second temps programmé en 2022 permettra d'achever l'écriture du projet d'établissement.

« Aucun de nous en agissant seul ne peut atteindre le succès. »

NELSON MANDELA

78

SERVICE DE VISITES MÉDIATISÉES

LA PARENT'AISE

17, rue des Frères Lumière
78370 PLAISIR

Tél. : 01 30 44 52 50

@ : laparentaise@jean-cotxet.asso.fr

Directrice : Sandrine MAGRINO

Chef de Service Éducatif :
Corinne MARCHAND

SERVICE DE VISITES MÉDIATISÉES

50 MESURES

DE 0 À 18 ANS

2021 ET SES FAITS MARQUANTS

L'année 2021 a une nouvelle fois été perturbée par la crise sanitaire. Bien que le service soit resté ouvert toute l'année, nous avons traversé des périodes pendant lesquelles l'épidémie a été importante, ce qui a eu un impact sur le nombre de visites honorées.

Notre service continue d'être massivement sollicité par l'ensemble des Pôles Enfance Jeunesse de l'ASE des Yvelines pour la mise en place de visites médiatisées. Nous avons par conséquent pu atteindre sans difficulté cette année les objectifs fixés par le Département : accueillir mensuellement 50 familles. Il nous est toutefois difficile de répondre à toutes les sollicitations.

Nous avons rencontré des magistrats du Tribunal de Versailles, des responsables de structures et l'équipe éducative d'un service associatif de placement familial, dans le but de faire un premier bilan de notre travail pour améliorer notre action, dans le souci d'une meilleure collaboration avec chacun.

Toujours dans le souci d'améliorer la qualité de notre accueil et l'accompagnement auprès des familles, nous avons établi un questionnaire de satisfaction avec la participation de l'ensemble de l'équipe éducative. Les premiers questionnaires ont été remis fin 2021.

ET POUR 2022...

Nous espérons obtenir de nombreux retours aux questionnaires de satisfaction afin de recueillir les remarques des familles et encore améliorer notre action.

Par ailleurs, nous souhaitons poursuivre les rencontres initiées avec les magistrats du Tribunal de Versailles et les professionnels des structures d'accueil.

« Ensemble faisons de cette parent'aise une ouverture vers de nouveaux chemins... »

L'ÉQUIPE ÉDUCATIVE DE LA PARENT'AISE

91

FOYER DE BIÈVRES-PALAISEAU

Directrice : Chrystelle FAILDE

Cheffes de Service Éducatif :
Nathalie GRELLARD –
Christelle RIBEIRO

FOYER DE BIÈVRES « Odette BENEDETTI »

9, rue Léon Mignotte / 91570 BIEVRES

Tél. : 01 69 35 37 90

Fax : 01 69 85 50 64

@ : bievres@jean-cotxet.asso.fr

FOYER DE PALAISEAU

1, boulevard Viala / 91120 PALAISEAU

Tél. : 01 60 14 93 65

Fax : 01 60 14 13 44

@ : palaiseau@jean-cotxet.asso.fr

47 PLACES
DE 4 À 21 ANS

MAISON D'ENFANTS À CARACTÈRE SOCIAL

2021 ET SES FAITS MARQUANTS

Une nouvelle fois l'année fut riche en rebondissement, projets et réalisations.

Elle a notamment été rythmée par les confinements et déconfinements imposés par la situation sanitaire, les nombreuses fermetures de classes et l'isolement d'enfants, adolescents et adultes. Les équipes ont cependant été force de propositions et de nombreux projets ont pu voir le jour.

A Palaiseau, l'aménagement des locaux a été repensé de manière à donner davantage d'espace aux adolescents. L'équipe éducative et les ados ont été partie prenante dans l'achat de nouveaux meubles et décorations. Ils ont participé au réaménagement de l'entrée, des chambres, de la salle des ordinateurs et de la nouvelle salle télévision. Un réel travail d'investissement des lieux à destination des jeunes a été porté avec succès par l'équipe.

Au service jeunes majeurs, le projet d'extension de deux places a été finalisé, nécessitant la location d'un nouvel appartement. Ce projet étant souhaité depuis plusieurs années, il était important d'atteindre les objectifs pour augmenter l'activité à 15 jeunes. Grâce à l'accompagnement très efficient de l'équipe éducative des jeunes majeurs, nous avons aussi pu changer deux appartements vétustes, occasionnant de nombreux déménagements, achats et réorganisation.

A Bièvres, les travaux se sont poursuivis, ce qui n'a pas toujours été simple pour les enfants et les équipes. Nous privilégions les temps de vacances pour effectuer les diverses rénovations : cette année de nombreuses chambres ont pu être refaites.

Enfin notons le départ en retraite de deux professionnels importants : le chef de service éducatif et une maîtresse de maison, tous deux salariés du foyer de Bièvres, respectivement présents depuis 11 ans et 34 ans.

Ces départs ont été l'occasion de se réunir et de partager un vrai moment de convivialité pour remercier ces deux professionnels qui ont beaucoup compté pour les enfants et les équipes.

ET POUR 2022...

Nous continuerons dans le même élan concernant les travaux des maisons. Nous travaillerons aussi avec les équipes - toutes fonctions et établissements confondus - à la réécriture du projet d'établissement. Celui-ci renforcera l'identité du pôle et son appartenance à un seul établissement et une seule association.

« Se réunir est un début ; rester ensemble est un progrès ; travailler ensemble est la réussite. »

HENRY FORD

FOYER DE GARCHES

8, avenue Foch / 92380 GARCHES

Tél. : 01 47 01 39 70

Fax : 01 47 01 54 77

@ : garches@jean-cotxet.asso.fr

Directeur : Djibril SOUMARE

Cheffe de Service Éducatif :
Aurélie TCHAMBA

19 PLACES
DE 15 À 21 ANS

MAISON D'ENFANTS À CARACTÈRE SOCIAL

2021 ET SES FAITS MARQUANTS

Malgré les nombreuses contraintes liées à la crise sanitaire, le foyer de Garches a su relever un énorme défi durant l'année 2021. Il a maintenu les actions quotidiennes concernant l'accompagnement des jeunes et a pu s'adapter en permanence à un contexte changeant. Il a aussi expérimenté et développé de nouvelles réponses temporaires ou durables… Créer et maintenir la relation dans un tel contexte où la distance physique éloigne, de fait, les uns des autres, a été un exercice très délicat qu'il a fallu s'imposer et imposer. L'année a donc été particulièrement dure, tant pour les jeunes que pour les professionnels.

Sur le plan éducatif, malgré un contexte défavorable, un important travail a été fait pour préparer et accompagner l'équipe éducative à réaliser des visites à domicile, à évaluer des conditions d'hébergement chez des personnes proposant un accueil à des jeunes et à organiser de petits séjours.

Le travail partenarial s'est également poursuivi en s'adaptant à un contexte mouvant.

Les jeunes ont été accompagnées vers l'accès au logement, à l'emploi, à l'insertion professionnelle et sociale, ou encore lorsque c'était possible, à un retour en famille

Il est à souligner également que le foyer a été mis à l'honneur à l'occasion des journées nationales du patrimoine organisée les 18 et 19 septembre. Il a été retenu par les élus de la ville pour être visité, compte tenu de son histoire architecturale. Des rencontres avaient été organisées à la mairie comme au foyer pour permettre aux jeunes un accès aux loisirs, à la culture, à la formation et à l'emploi.

L'année s'est donc achevée avec l'espoir d'un partenariat régulier avec la ville, d'une amélioration du fonctionnement de notre établissement et de l'évolution de son projet.

ET POUR 2022…

En 2022, l'accent sera mis sur le recrutement et la qualité de vie au travail afin de stabiliser les équipes et fidéliser les professionnels, pour une meilleure transmission de notre savoir-faire et notre culture institutionnelle. Il s'agira également de mettre en place un réseau de partenaires, avec lesquels nous agirons dans les années à venir : mairie, bailleurs publics et privés, associations d'insertion par le logement, FJT, insertion, emploi, santé, accès à la culture…

« L'essentiel dans l'éducation ce n'est pas la doctrine enseignée, c'est l'éveil. »

ERNEST RENAN

SAJE 92

16, rue Gaston Appert
92390 VILLENEUVE-LA-GARENNE

Tél. : 01 47 90 78 25

Fax : 01 47 33 57 97

@ : sajevilleneuve@jean-cotxet.asso.fr

Directeur : Djibril SOUMARE

Cheffe de Service Éducatif :
Séverine GERVAIS

SERVICE D'ACCUEIL DE JOUR ÉDUCATIF

15 PLACES

DE 5 À 12 ANS

2021 ET SES FAITS MARQUANTS

En début d'année, l'accompagnement éducatif des enfants et de leurs parents a encore dû être adapté en raison de la situation sanitaire. Néanmoins, après les vacances de Pâques, nous avons pu reprendre des modalités d'accueil plus habituelles, puis des sorties sportives ou culturelles dès le mois de juillet, permettant aux enfants de retrouver une vie plus normale .

Nous avons également organisé deux séjours. Le premier a eu lieu en juillet au bord de la mer, le second en décembre dans un petit village du Val d'Oise. Ce dernier séjour était à destination des enfants nouvellement accueillis, notamment afin de développer plus encore la relation éducative avec eux.

L'équipe a été entièrement stable tout au long de l'année. Ainsi, nous avons pu prolonger et consolider les évolutions engagées, particulièrement concernant la prise en charge de l'aspect scolaire par les éducateurs spécialisés ou de jeunes enfants, mais aussi la plus grande fréquence des entretiens parentaux ou familiaux.

En outre, un important travail de réflexion et de réécriture du projet de service a été mené avec l'ensemble de l'équipe, aboutissant à sa validation par le conseil d'administration. Nous disposons désormais d'un document de référence actualisé et complet, spécifiant également les axes de développement à mettre en œuvre pendant les 5 prochaines années.

ET POUR 2022...

Outre notre fonctionnement habituel qui sera maintenu, nous débuterons la mise en œuvre des axes identifiés. Il s'agira de mettre en place un suivi des familles un an après la fin de leur accompagnement, d'intensifier la participation des enfants aux entretiens, d'évaluer plus précisément la pertinence et la plus-value des Visites à Domicile (VAD) et de renforcer les relations partenariales avec les lieux de soins ainsi qu'avec les lieux de socialisation et les clubs sportifs.

« Le meilleur aboutissement de l'éducation est la tolérance. »

HELEN KELLER

DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENTS ÉDUCATIFS DE SEINE-SAINT-DENIS

DAE 93

7, boulevard de la Libération
Immeuble « Le Charles Michel »
93200 SAINT-DENIS

Tél. : 01 48 09 00 46

Fax : 01 48 09 19 73

Directrice : Camille DEGAND

Directeurs adjoints :
Catherine MERIGOT,
en charge du Pôle Milieu ouvert, composé des services suivants :

- AEMO/AED : Yann PIQUET, Chef de service Educatif
- AEMOI : Eléonore RACHID, Cheffe de service Educatif
- Réparation Pénale : Mariel MARTINS, Cheffe de service éducatif
- Service d'Investigation Educative : Maéva NZAZI- Mariel MARTINS, Cheffes de service éducatif

Poste à pourvoir - Pôle Hébergement, composé des services suivants :

- ASSD : Marilia COUTINHO-MONNIER - Gilles DAVOINE, Chefs de service Educatif
- ADOPHÉ : Philippe LE PERU, Chef de service Educatif

Attachée de Direction et Cheffe de Service Administratif :
Fabienne FOSTIN

2021 ET SES FAITS MARQUANTS

En 2021, le DAE 93 a pris en charge plus de 700 jeunes, mineurs ou jeunes majeurs, dans le cadre de mesures d'Investigation, d'AEMO, d'AEMO Intensive, d'AED, de Réparation Pénale, de placements à domicile ou de placements en internat.

Toujours impactées par la crise sanitaire et les difficultés de recrutement, les équipes du dispositif poursuivent toutefois avec force, énergie, créativité et bienveillance les accompagnements éducatifs auprès des familles.

L'équipe de direction a mis en œuvre un plan de formation autour de la sensibilisation à la systémie.

ET POUR 2022...

L'année 2022 au DAE 93 aura pour objectifs de finaliser la réactualisation de l'ensemble des projets d'établissements et de services. Il s'agira également d'entamer la mise en œuvre des fiches actions en bonne déclinaison des 3 axes stratégiques retenus : le renforcement de nos méthodes d'intervention et d'évaluation, l'amélioration de notre communication et la modernisation de nos outils pour faciliter le pilotage du dispositif.

Le dispositif poursuivra le développement de la construction de son identité et de l'harmonisation de ses pratiques, tout en laissant une place prépondérante à la spécificité des missions de chaque service et tout en s'inscrivant légitimement dans le projet associatif nouvellement réaffirmé.

« La logique vous conduira d'un point A à un point B. L'imagination et l'audace vous conduiront où vous désirez. »

ALBERT EINSTEIN

DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENTS ÉDUCATIFS DE SEINE-SAINT-DENIS

SAEMO 93

7, boulevard de la Libération
Immeuble « Le Charles Michel »
93200 SAINT-DENIS

Tél. : 01 48 09 00 46
Fax : 01 48 09 19 73
@ : sioae93@jean-cotxet.asso.fr

Directrice : Camille DEGAND

Directrice adjointe :
Catherine MERIGOT

Chef de Service Éducatif :
Yann PIQUET

Cheffe de Service Administratif :
Fabienne EVUORT FOSTIN

SERVICE D'ACTION ÉDUCATIVE EN MILIEU OUVERT

307 MESURES

DE 0 À 18 ANS

2021 ET SES FAITS MARQUANTS

Cette année encore, notre activité a été fortement impactée par la Covid-19. A ce contexte sanitaire ardu, se sont ajoutées des difficultés en termes de ressources humaines.
Pour autant, les professionnels du service sont restés très mobilisés et ils ont su s'adapter pour proposer des solutions afin de garantir un accompagnement éducatif essentiel aux familles.

A noter que de nouveaux professionnels ont rejoint l'équipe éducative et plusieurs projets ont pu être maintenus durant tout l'été (séjour en Bretagne, atelier « Un repas presque parfait », les « activités du Mardi » ...). En outre, le service a largement pu se saisir des actions proposées par le conseil départemental, telles que les « Colos apprenantes » permettant à de nombreux enfants de profiter de quelques jours de vacances.

Enfin, nous souhaitons souligner le travail de coopération avec les magistrats du Tribunal pour enfants de Bobigny, et notamment la fluidification de la communication, qui facilite grandement le travail.

ET POUR 2022...

Si 2022 se présente avec de nombreuses incertitudes, elle n'en est pas moins palpitante avec de nombreux objectifs, voire défis, allant de la présentation du nouveau projet de service à la poursuite de la formation collective en systémie, en passant par le nécessaire renforcement de l'équipe éducative.

« Faites-le bien par petits bouts, là où vous êtes ; car ce sont tous ces petits bouts de bien, une fois assemblés, qui transforment le monde. »

DESMOND TUTU

DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENTS ÉDUCATIFS DE SEINE-SAINT-DENIS

SAEMO INTENSIVE 93

7, boulevard de la Libération
Immeuble « Le Charles Michel »
93200 SAINT-DENIS

Tél. : 01 48 09 00 46
Fax : 01 48 09 19 73
@: sioae93@jean-cotxet.asso.fr

Directrice : Camille DEGAND

Directrice adjointe :
Catherine MERIGOT

Cheffe de Service Éducatif :
Eléonore RACHID

Cheffe de service administratif :
Fabienne FOSTIN

SERVICE D'ACTION ÉDUCATIVE EN MILIEU OUVERT INTENSIVE

44 MESURES
DE 11 À 17 ANS

2021 ET SES FAITS MARQUANTS

La diversité des situations nous a amenés à repenser notre action au travers de la rédaction d'un nouveau projet de service, avec le souci permanent d'adapter notre accompagnement et le moduler au regard de chaque situation familiale.

La mise en réflexion autour de nos modalités est à poursuivre pour permettre d'aider les familles à solliciter davantage les dispositifs de droit commun et ainsi s'autonomiser.

Au cours de cette année, nous avons réalisé la rédaction du projet de service avec l'équipe pluridisciplinaire. Cela a permis une mise à plat de nos pratiques afin d'améliorer notre intervention. En effet, associer la famille et l'enfant à toutes les étapes de l'intervention a favorisé le développement d'une dynamique intéressante, que nous souhaitons poursuivre en 2022.

Enfin, nous avons connu le départ de deux éducatrices et l'arrivée de deux remplaçantes, dont une intérimaire.

ET POUR 2022...

Notre axe majeur pour 2022 sera de mettre en œuvre concrètement notre projet de service à travers l'application de nos fiches actions.

Parallèlement, nous nourrissons également le souhait de concentrer nos actions sur la participation des familles aux synthèses et de soutenir plus largement la présence des familles aux rencontres partenariales qui les concernent.

« Etre proactif, c'est sortir des déterminismes et être conscient de soi. En agissant sur votre cercle d'influence, vous le faites grandir et l'énergie positive élargit votre capacité à ETRE. »

STEPHEN COVEY

DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENTS ÉDUCATIFS DE SEINE-SAINT-DENIS

RÉPARATION PÉNALE

7, boulevard de la Libération
Immeuble « Le Charles Michel »
93200 SAINT-DENIS

Tél. : 01 48 09 00 46

Fax : 01 48 09 19 73

@ : sioae93@jean-cotxet.asso.fr

Directrice : Camille DEGAND

Directrice adjointe :
Catherine MERIGOT

Cheffe de Service Éducatif :
Mariel MARTINS

Cheffe de Service Administratif :
Fabienne EVUORT FOSTIN

2021 ET SES FAITS MARQUANTS

L'année a été très positive pour le service. En effet, pour la première fois depuis plusieurs années, l'activité a été pleinement réalisée. Cela est dû en grande partie grâce aux échanges de qualité tant avec le Tribunal pour Enfants qu'avec notre financeur. Ainsi le service a reçu les mesures en nombre suffisant. Cela est également dû à l'engagement sans faille de l'équipe éducative, qui malgré les contraintes sanitaires, a poursuivi sans relâche son intervention auprès des jeunes et a su mobiliser notre réseau de structures d'accueil pour les activités.

Le desserrement des contraintes a également permis de remettre en route nos actions collectives. Pour ce faire, l'équipe a pu bénéficier d'une formation spécifique. De même, l'équipe s'est formée à l'approche systémique afin d'enrichir sa palette de compétences dans la compréhension des situations des mineurs accueillis en réparation pénale. Au dernier trimestre, l'équipe a été mobilisée par l'appropriation de la réforme du Code de Justice Pénale des Mineurs.

ET POUR 2022...

L'année 2022 verra se poursuivre la mise en conformité des outils et modalités d'intervention au regard du Code de Justice Pénale des Mineurs. Nous continuerons à renforcer les compétences de l'équipe par des formations collectives consacrées aux entretiens individuels et aux écrits professionnels.

« La réussite appartient à tout le monde. C'est au travail d'équipe qu'en revient le mérite. »

FRANCK PICCARD

2021 ET SES FAITS MARQUANTS

L'année a été riche en apprentissages. Le premier trimestre a été impacté par la crise sanitaire et également par le départ et l'arrivée de nouveaux éducateurs au sein des MECS. Nous avons fait face à d'importantes difficultés de recrutement en nous appuyant sur nos ressources internes.

L'année a également été marquée par de multiples passages à l'acte mais les équipes sont, malgré tout, restées soudées. La solidarité du pôle hébergement, tant entre équipes qu'entre chefs de services, a permis la continuité des accueils des enfants et adolescents des deux maisons.

Nos temps de réunions d'équipe mais aussi les GAP et la formation à la systémie nous aident à prendre du recul sur nos pratiques professionnelles et à centrer nos regards afin de mieux identifier les besoins des jeunes que nous accompagnons. Centrés sur le recrutement des professionnels, nous n'avons pas finalisé la réactualisation de notre projet d'établissement. Nous avons construit des projets éducatifs autour de la santé et de l'égalité fille-garçon. Nous avons également organisé durant la période estivale, trois semaines de séjours, permettant à vingt jeunes de vivre une autre réalité que celle de La Courneuve : mer, campagne et volcans ont pu être explorés.

Enfin, nous avons fini l'année positivement avec le recrutement de trois nouveaux professionnels éducatifs dans les deux maisons.

ET POUR 2022...

Nous souhaitons finaliser la réactualisation de notre projet de service et revisiter nos outils de la loi du 2 janvier 2002. Nous avons également la volonté d'organiser des réunions de pôle avec l'ensemble des professionnels, mais aussi de continuer à stabiliser l'équipe pluriprofessionnelle.

Enfin, nous restons très enthousiastes à l'idée de construire notre guide méthodologique de prise en charge, à l'issue de nos dix mois de travail de réflexion systémique.

« Pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir, mais de le rendre possible. »

ANTOINE DE SAINT-EXUPERY

DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENTS ÉDUCATIFS DE SEINE-SAINT-DENIS

LES ACCUEILS DE SEINE-SAINT-DENIS

8, rue du Président Wilson
93120 LA COURNEUVE

Tél. : 01 42 35 73 51

Fax : 01 48 27 54 92

@ : lacourneuve@jean-cotxet.asso.fr

Directrice : Camille DEGAND

Directeur adjoint :
poste à pourvoir

Chefs de Service Éducatif :
Marilia COUTINHO-MONNIER –
Gilles DAVOINE

Cheffe de Service Administratif :
Fabienne EVUORT FOSTIN

26 PLACES
DE 6 À 21 ANS

MAISON D'ENFANTS À CARACTÈRE SOCIAL

93

DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENTS ÉDUCATIFS DE SEINE-SAINT-DENIS

ADOPHÉ – ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE AVEC POSSIBILITÉ D'HÉBERGEMENT

2, rue Clovis Hugues
93700 DRANCY

Tél. : 01 49 33 91 92

Fax : 01 48 09 19 73

@: adophe@jean-cotxet.asso.fr

Directrice : Camille DEGAND

Directeur adjoint :
poste à pourvoir

Chef de Service Éducatif :
Philippe LE PERU

Cheffe de Service Administratif :
Fabienne EVUORT FOSTIN

2021 ET SES FAITS MARQUANTS

Après avoir consolidé une équipe éducative par un recrutement progressif durant les six premiers mois de l'année, la dynamique de projets éducatifs a été très intense. Une programmation des actions éducatives collectives a permis de planifier des ateliers et différents transferts durant l'été, que sont venus compléter l'ensemble des ateliers éducatifs de fin d'année.

L'activité est demeurée constante et les familles nécessitent plus que jamais de l'implication et de l'engagement. La priorisation de l'accompagnement des professionnels en charge de ces situations complexes s'est concrétisée par le démarrage de la formation sur le travail avec les familles dans le cadre du placement à domicile. Cette formation est basée sur l'expérience même de l'intervention telle que menée, ressentie et pensée par les différents membres de l'équipe éducative.

Le travail mené en parallèle sur la réécriture du projet de service permet également de (re)penser l'action éducative en faveur des jeunes mais également de faire vivre le service, ses perspectives et son organisation.

ET POUR 2022...

Pour l'année à venir, des changements impulsés dans le cadre du projet de service seront à mettre en œuvre et l'accompagnement de chaque professionnel au sein de l'équipe sera un enjeu majeur. Les interventions éducatives devront être au plus proche des problématiques familiales et individuelles. Nous nous inscrirons dans une dynamique d'évaluation ainsi que de réflexion partagée et inter-associative autour d'un référentiel de pratiques professionnelles.

« Entendre... les professionnels du travail sanitaire et social disent plutôt "écouter" "être à l'écoute". Or écouter est plus facile qu'entendre : quand on écoute, la plupart du temps, on n'entend en effet que ce qu'on veut bien écouter. Pourtant, c'est bien d'entendre qu'il s'agit quand on va à la rencontre de gens qui souffrent au point que, leur souffrance, ils n'osent ou ne savent pas la dire. Seulement, pour entendre, il faut avoir été soi-même entendu ; sans quoi, comment savoir de quoi il s'agit ? »

ERIC TRAPPENIERS

ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE AVEC POSSIBILITÉ D'HÉBERGEMENT

48 PLACES

DE 0 À 17 ANS

93

DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENTS ÉDUCATIFS DE SEINE-SAINT-DENIS

SERVICE D'INVESTIGATION ÉDUCATIVE 93 - SIE

7, boulevard de la Libération
Immeuble « Le Charles Michel »
93200 SAINT-DENIS

Tél. : 01 48 09 00 46
Fax : 01 48 09 19 73
@: sioae93@jean-cotxet.asso.fr

Directrice : Camille DEGAND

Directrice adjointe :
Catherine MERIGOT

Cheffes de Service Éducatif :
Mariel MARTINS – Maéva NZAZI

Cheffe de service administratif :
Fabienne EVUORT FOSTIN

2021 ET SES FAITS MARQUANTS

L'année a été marquée par la difficulté à constituer une équipe stable et recruter des travailleurs sociaux aux formations et parcours diversifiés. Pour autant le dynamisme de l'équipe a été soutenu par le développement des compétences professionnelles. Ainsi, l'équipe pluridisciplinaire a pu effectuer plusieurs formations tout au long de l'année, telles que la formation sur l'investigation, dispensée par l'ENPJJ et sur le repérage des mineurs en situation de prostitution, organisée par le Conseil Départemental.

L'équipe a également entamé une formation sur l'approche systémique qui se poursuivra sur le premier semestre 2022. L'équipe bénéficie également de groupe d'analyse des pratiques une fois par mois.

La qualité des relations avec le Tribunal et la DTPJJ a permis malgré des circonstances difficiles, d'œuvrer en commun à l'exercice des mesures dans l'intérêt des enfants.

ET POUR 2022...

Pour l'année 2022, le service poursuivra son implication relative aux ajustements du projet de service, des outils de suivi et de pilotage. L'équipe de direction continuera par ailleurs activement la recherche de travailleurs sociaux pour stabiliser l'équipe pluridisciplinaire. Enfin le plan de formation restera au cœur de notre action d'accueil et d'accompagnement de l'équipe.

« Se réunir est un début, rester ensemble est un progrès, travailler ensemble est la réussite. »

HENRY FORD

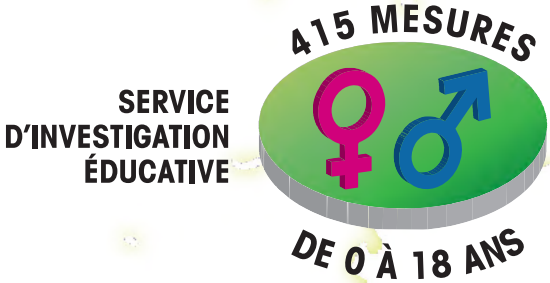

SERVICE D'ACCUEIL FAMILIAL DE ST-DENIS

9, boulevard de la Libération
93200 SAINT-DENIS

Tél. : 01 43 11 29 50

Fax : 01 48 37 55 64

@ : saf93@jean-cotxet.asso.fr

Directrice : Véronique SENTI

Directrice adjointe : *poste à pourvoir*

Chefs de Service Éducatif :
Camille GARUTTI – Abella PENEAUD - Frédéric ROQUE

Cheffe de Service Administratif :
Céline ROUILLE

SERVICE D'ACCUEIL FAMILIAL
121 PLACES
DE 0 À 21 ANS

2021 ET SES FAITS MARQUANTS

2021 est la première année de fonctionnement du SAF 93 suite à la suppression de l'Unité d'Accueil Familial en décembre 2020. Les salariés attendaient beaucoup de cette nouvelle organisation, qui s'est construite en collaboration avec chaque fonction afin de définir et optimiser notre fonctionnement, dans l'objectif d'une plus grand fluidité et proximité entre les différents acteurs.

Malheureusement, 2021 a été une année marquée une nouvelle fois par la pandémie de la Covid-19 et ses contraintes sanitaires. Celles-ci ont impacté de manière significative les pratiques éducatives et les liens entre les différents professionnels. Il a fallu réinjecter du collectif dans le service et mobiliser les équipes dans ce sens.

La réécriture du projet d'établissement, lancée en mai, est venue renforcer la dynamique institutionnelle. Elle a permis de nous réinterroger sur nos pratiques et de réaffirmer les fondamentaux de l'accueil familial. Les points de vue ont été confrontés et la pluridisciplinarité a existé. Le projet de service sera finalisé au premier semestre 2022.

ET POUR 2022...

Nous espérons que la fin de la pandémie nous permettra de retrouver des collaborations plus en proximité et où le collectif trouvera plus sa place.

Le projet d'établissement sera finalisé et les équipes mobilisées pour le faire vivre et l'enrichir au gré de leurs pratiques, que nous souhaitons innovantes et enthousiastes.

« Un peu d'enthousiasme mène souvent plus loin que beaucoup de raison. »

CÉCILE FEE

94

MECS FRATRIES

158/162, rue de Metz
94170 LE PERREUX-SUR-MARNE

Tél. : 01 43 24 44 00

Fax : 01 43 24 45 59

@ : fratriesperreux@jean-cotxet.asso.fr

Directeur : Daniel DUMANOIR

Chef de Service Éducatif :
Damien JOACHIM

22 PLACES
DE 3 À 13 ANS

MAISON D'ENFANTS À CARACTÈRE SOCIAL

2021 ET SES FAITS MARQUANTS

Nous avons accueilli un grand nombre de très jeunes enfants, âgés entre 3 et 6 ans, durant l'année. Ceux-ci ont constitué les deux tiers du groupe d'enfants.

Prendre en charge autant d'enfants aussi jeunes nécessite une attention plus spécifique, accrue et une disponibilité plus grande des professionnels à leur endroit. Mais cela induit une organisation adaptée pour répondre à leurs besoins. Or cette organisation a été bousculée tout du long de l'année par le contexte de la pandémie.

L'année 2021 a été marquée par un important turn-over des personnels éducatifs ainsi qu'un changement de chef de service éducatif en milieu d'année.

De fait, l'équipe éducative est en constante mutation, construisant encore ses habitudes de travail dans la prise en charge des enfants dans leur dimension personnelle, fraternelle et familiale.

ET POUR 2022...

Notre objectif premier est de stabiliser l'équipe éducative et de fédérer celle-ci autour du nouveau chef de service éducatif. Nous souhaitons développer l'installation de la maison dans l'environnement de la ville au travers de l'inscription des enfants dans des activités sportives de quartier, celle-ci ayant été impossible depuis l'ouverture de l'établissement en raison de la pandémie de Covid-19.

« L'enfance est une tige fragile qui a besoin d'appui. »

94

ADOPHÉ 94

1/5, rue Jean Monnet
94130 NOGENT-SUR-MARNE

Tél. : 01 41 93 40 15

Fax : 01 41 93 40 17

@: adophe94@jean-cotxet.asso.fr

Directeur : Daniel DUMANOIR

Chef de Service Éducatif :
Mohammed TERCHI

ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE AVEC POSSIBILITÉ D'HÉBERGEMENT

2021 ET SES FAITS MARQUANTS

Nous avons poursuivi le recrutement de travailleurs sociaux pour compléter l'équipe en construction. En dépit d'annonces régulières, nous déplorons une grande difficulté à pourvoir les postes vacants, faute de candidats.

Nous avons accueilli un nouveau chef de service éducatif suite au départ volontaire en milieu d'année de la titulaire précédemment en poste.

Malgré un contexte sanitaire incertain, nous sommes heureux d'avoir réalisé une fête de fin d'année au mois de décembre, la première de notre service, sur le thème des jeux et activités de jonglage. Ce moment festif réunissant des jeunes pris en charge, leurs parents et les professionnels de l'action éducative s'est révélé riche en interactions hors cadre d'intervention, favorisant des amitiés entre jeunes et renforçant le lien éducatif entre jeunes et professionnels.

La qualité de notre intervention est au cœur de nos préoccupations. A ce titre, nous saluons l'engagement des professionnels auprès des jeunes et des familles.

ET POUR 2022...

Forts de ces deux premières années d'exercice, nous souhaitons développer davantage d'actions collectives à destination des jeunes et des parents. Concernant ces derniers, nous souhaitons mettre l'accent sur leurs compétences.

Pour cela, il nous faut achever la construction de l'équipe éducative.

« Pour travailler avec les parents, il faut renoncer à vouloir trop vite le bien d'autrui, il ne faut pas considérer qu'ils ont des problèmes à résoudre mais qu'ils viennent travailler des questions. »

SAÜL KARTZ

94

INTERNAT ÉDUCATIF DE THIAIS

9, boulevard Stalingrad / 94320 THIAIS

Tél. : 01 48 52 96 55

Fax : 01 48 90 59 03

@ : thiais@jean-cotxet.asso.fr

Directeur : Claude THOBOR

Chefs de Service Éducatif :
Soumia BOUTOU
Karim TACHERIFT

39 PLACES
DE 12 À 21 ANS

MAISON D'ENFANTS À CARACTÈRE SOCIAL

2021 ET SES FAITS MARQUANTS

Cette année, nous avons procédé à l'écriture du projet d'établissement. Pour ce travail, il a fallu mettre en place des temps de réflexion collectifs. Les différentes catégories de métiers de notre institution ont pu s'inscrire dans cette dynamique.

Nous prenons conscience que la création d'espaces réflexifs permanents par tous les professionnels n'est pas simple. Ce sujet est primordial, car il permet d'avoir une panoplie de réponses à proposer au département et de favoriser ainsi un travail de partenariat avec l'aide sociale à l'enfance.

Notre expertise reconnue sera mise en œuvre pour concilier deux logiques permanentes dans notre secteur : celle du placement rapide d'une part et celle de la qualité de la prise en charge éducative du jeune d'autre part. Nous sommes confrontés à des réalités (besoin d'accueils) qui mobilisent l'action mais souhaitons préserver le sens de notre mission et développer le travail de la pensée dans l'accompagnement éducatif qui risque, si on n'y prend pas garde, de passer au second plan.

ET POUR 2022...

Nous allons créer des groupes de travail composés de tous les corps de métiers de notre institution afin de proposer des réponses relatives aux fiches actions du projet d'établissement. Trois thèmes seront abordés : formaliser et qualifier la référence éducative, instituer une plateforme autonomie au sein de l'établissement et élaborer un protocole de situation grave.

« Savoir pour prévoir, afin de pouvoir. »

AUGUSTE COMTE

ETABLISSEMENT DE LA VARENNE / SAINT-MAUR

Directrice : Christelle PAPON

Chefs de Service Éducatif :
Angélique LEBRAZIDEC - Sofy MEZIANE
Patrick LAPEZE - Cèdre TEILHARD

FOYER « JACQUES ASTRUC »

45, rue Saint-Hilaire
94210 LA VARENNE-SAINT-HILAIRE

Tél. : 01 48 83 00 40

Fax : 01 48 86 61 11

@ :lavarenne@jean-cotxet.asso.fr

FOYER « KENNEDY »

89, avenue Joffre
94100 SAINT-MAUR-DES-FOSSES

Tél. : 01 48 85 41 14

Fax : 01 48 85 38 95

@ : stmaur@jean-cotxet.asso.fr

2021 ET SES FAITS MARQUANTS

Comme pour l'ensemble des établissements, l'année 2021 a été marquée par la poursuite de la crise sanitaire et la nécessité de maintenir, consolider et adapter les protocoles sanitaires.

Néanmoins, nous avons finalisé la rédaction du projet d'établissement 2021-2025. Ce travail de réflexion et d'écriture participatives a permis de redéfinir l'identité de nos structures et leurs objectifs ainsi que fixer des axes d'amélioration, déclinés en sept fiches actions.

Cette année, nous avons été impactés par trois changements de direction qui ont eu quelques répercussions sur l'organisation de la vie de l'établissement.

Le foyer Jacques Astruc a connu une fin d'année difficile, du fait d'une dynamique de groupe compliquée mais également d'agressions sexuelles au sein d'un groupe de jeunes

Au service des jeunes filles et du SAVA, nous constatons une évolution dans les difficultés rencontrées par certaines qui présentent des troubles associés.

Des problèmes de recrutement ont commencé à se faire ressentir lors du dernier trimestre.

Malgré ces difficultés, tous les professionnels ont continué à mettre en œuvre différents projets pour accompagner les jeunes accueillis.

ET POUR 2022...

L'année sera particulièrement axée autour de quatre grands thèmes : le recrutement, la parole des jeunes, le projet personnalisé et la place des familles.

Nous allons également participer au travail d'élaboration du nouveau schéma départemental de la protection de l'enfance.

« Quand on ne peut revenir en arrière, on ne doit se préoccuper que de la meilleure façon d'aller de l'avant. »

PAULO COELHO

MAISON D'ENFANTS À CARACTÈRE SOCIAL

LA VILLA PRÉAUT VILLIERS-SUR-MARNE

2 ter, rue de Cœuilly
94350 VILLIERS-SUR-MARNE

Tél. : 01 49 30 82 90

Fax : 01 49 41 02 23

@ : villiers@jean-cotxet.asso.fr

Directrice : Nadia BEN MIMOUN

Directeur adjoint : Mathieu ROLLET

Cadre Technique : Hélène ABIOLA

26 PLACES
DE 15 À 21 ANS

MAISON D'ENFANTS À CARACTÈRE SOCIAL

2021 ET SES FAITS MARQUANTS

Marquée par la pandémie et un changement de direction en septembre, avec le départ à la retraite de Jean-Marc CAMPIUTTI, l'année a néanmoins permis de poursuivre la structuration et le développement des services transversaux soutenant les unités de vies.

En 40 ans d'existence, la Villa Préaut n'aura connu que 5 directeurs et directeurs adjoints confondus. L'assistante de direction, Sylvie THOMAS, est partie à la retraite après 30 ans d'activité.

La Maison des apprentissages a laissé place à la Maison des Ateliers thérapeutiques et des Activités - Maison des A - qui accueille l'équipe thérapeutique historique, l'équipe insertion-animation, le service appartements (désormais totalement externalisé), ainsi que le service Parcours Educatif Renforcé (PER)/Accompagnement des risques (ADR). La Maison des A est une unité transversale dédiée à soutenir l'action des professionnels en direction des jeunes filles dans l'ensemble des unités de vies au sein de la Villa Préaut. Ce dispositif s'est développé et renforcé cette année encore, afin d'accompagner au mieux vers l'autonomisation et la majorité des jeunes filles en souffrance psychique croissante, en rupture de socialisation et en problématique d'insertion.

En parallèle, l'équipe pluridisciplinaire enrichit ses actions en mobilisant des partenariats toujours plus importants, pour trouver et créer les réponses les plus adaptées et les plus riches possibles aux empêchements des jeunes filles en situation particulièrement complexes.

ET POUR 2022...

En parallèle, de beaux projets devraient occuper les jeunes et les équipes pluridisciplinaires en 2022. En préparation des 40 ans de l'institution, l'année sera jalonnée de moments d'échanges et de co-construction autour des thématiques de l'ADN de l'établissement et de l'évolution de son identité. Ces travaux de réflexion seront orchestrés par Monique PACOT et Jean-Marc CAMPIUTTI, en qualité d'intervenants.

Dans le cadre de la poursuite du développement de la Maison des A, l'équipe espère enrichir notre site d'une yourte et d'un atelier d'artistes. Une Tiny House, propice à accueillir et à apaiser les moments de crise sur les groupes, devrait également venir compléter notre palette d'outils.

« On peut reconnaître un enfant guérissable ; un enfant fichu, on ne sait jamais... et c'est ça le problème, c'est qu'on ne sait jamais. »

FRANÇOISE DOLTO

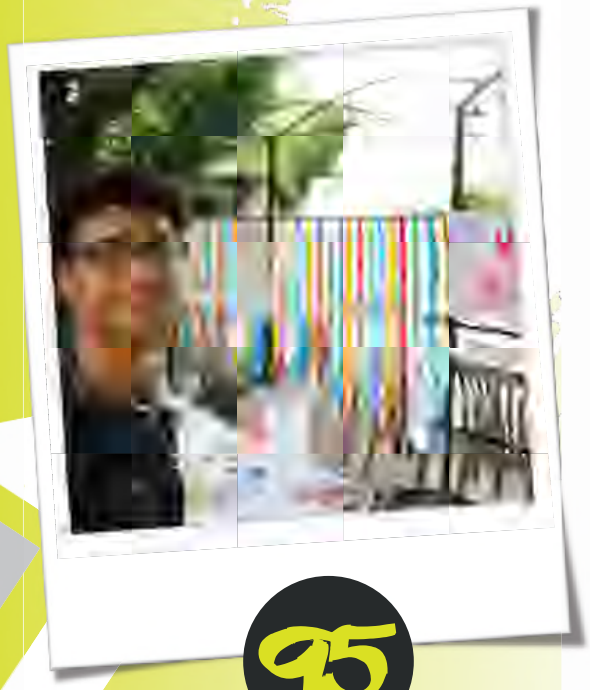

95

MAISONS ET APPARTEMENTS ÉDUCATIFS DU VAL D'OISE

2, rue du Professeur Calmette
95120 ERMONT

Tél. : 01 34 44 04 00

Fax : 01 34 44 04 04

@ : ermont@jean-cotxet.asso.fr

Directeur : Marc ESCANECRABE

Chefs de Service Éducatif :
Cyrille ROLLIN - Delphine ZENOUDA

40 PLACES
DE 5 À 21 ANS

MAISON D'ENFANTS À CARACTÈRE SOCIAL

2021 ET SES FAITS MARQUANTS

Les MAE 95 continuent d'accueillir des enfants qui connaissent des histoires de vie difficiles (environnements familiaux chaotiques ou maltraitants, ruptures de parcours…). Cette année, l'engagement des équipes et la qualité du travail ont été clairement reconnus par le département du Val d'Oise avec l'ouverture d'une douzaine de nouveaux postes (éducateurs, infirmier, apprentis), venant renforcer les équipes et consolider le travail engagé.

Malgré une année remplie de contraintes sanitaires, de faux espoirs, de vraie évolution et parfois de doute, les MAE 95 ont accueilli plus de 50 enfants dans les maisons et appartements. Le service de suite est intervenu auprès d'une vingtaine de jeunes majeurs.

ET POUR 2022…

Pour 2022, de nouveaux défis se dessinent pour adapter les lieux d'accueil, les moyens et les projets à cette nouvelle dynamique. La réécriture du projet d'établissement devra permettre de penser les nouveaux projets à porter.

« L'objectif d'un éducateur n'est pas de faire taire le symptôme, fût-il dérangeant, mais de l'entendre, pour accompagner le sujet dans sa prise en compte, dans la découverte de ce qui, en lui, cherche à se dire. »

JOSEPH ROUZEL

4

les instances du personnel

LE COMITÉ SOCIAL ET ECONOMIQUE - CSE

Les membres du CSE (16 titulaires et 15 suppléants, répartis en 2 collèges) ont été élus le 20 mai 2021 pour un mandat de 4 ans, suite à l'annulation des élections ayant eu lieu en 2020.

NOM	PRÉNOM	COLLÈGE	QUALITÉ	SYNDICAT	ETABLISSEMENT/SERVICE
AKKAYA	Corinne	Non-cadres	Titulaire	CFTC	SAF 75
AURIER	Roméo	Non-cadres	Titulaire	CFTC	Amandiers-Belleville
BALUT	Eva	Non-cadres	Titulaire	CGT	SAHP Croix-Nivert
BOULAINE	Soraya	Non-cadres	Titulaire	CGT	SAF 93
BRICE	Florence	Cadres	Titulaire	CGT	SAHP Croix-Nivert
COLOMBIE	Valérie	Non-cadres	Titulaire	CGT	La Varenne St-Hilaire
GARCIA	Marie-Alice	Non-cadres	Titulaire	CGT	Thiais
GUERBAA	Hichem	Non-cadres	Titulaire	CGT	AEMO 75
JUGE	Arnaud	Non-cadres	Titulaire	FO	Maison Sacré-Cœur
KOKOLO	Armand	Non-cadres	Titulaire	FO	Accueils Seine-St-Denis
MELIANI	Mohamed	Non-cadres	Titulaire	FO	MAE 95
NKAYA	Michel	Non-cadres	Titulaire	FO	Ourcq
ROUCOU LECUYER	Clorinde	Non-cadres	Titulaire	FO	Siège social
ROUMEAS	Anne	Cadres	Titulaire	FO	Lieu-Rencontre
SEKKIOU	Lydia	Non-cadres	Titulaire	FO	La Varenne St-Hilaire
TAMBA PITA	Sarah	Non-cadres	Titulaire	FO	SAHP Croix-Nivert
ATTIGUI	Shéhérazade	Non-cadres	Suppléante	CFTC	SAF 75
AZENI	Djamila	Non-cadres	Suppléante	CFTC	Neauphle-le-Château
BOUVARD	Manon	Non-cadres	Suppléante	CGT	SAF 75
DE LACROIX	Jean-Pierre	Non-cadres	Suppléant	CGT	Amandiers-Belleville
DESZELUS	Frédéric	Cadres	Suppléant	CGT	SAJE 75
DJOUSSI	Louise	Non-cadres	Suppléante	CGT	Amandiers-Belleville
FLEUTIAUX	Haline	Non-cadres	Suppléante	CGT	SAF 75
HAROUNE	Farida	Non-cadres	Suppléante	CGT	SAF 93
JOACHIM	Damien	Non-cadres*	Suppléant	FO	MECS Fratries
LE GAL	Marion	Non-cadres	Suppléante	FO	SAF 75
MBOUKOU-BALOSSA	Théophile	Non-cadres	Suppléant	FO	Amandiers-Belleville
MENGUE	Lydie	Non-cadres	Suppléante	FO	Siège social
NITKOWSKI	Anita	Non-cadres	Suppléante	FO	SAF 75
TALEB	Abdelhamid	Non-cadres	Suppléant	FO	SAF 93
TERRAS	Fouad	Non-cadres	Suppléant	FO	SAF 75

*cadre le 14/06/2021

8 réunions officielles du CSE ont eu lieu en 2021. Lucas PAIRAUD, Directeur général est le Président du CSE. Pauline BRUN, Directrice des Ressources Humaines, assiste aux réunions.

Lors de la première réunion officielle du 9 juin 2021, ont été élus :

- Secrétaire : Michel NKAYA
- Secrétaire adjointe : Florence BRICE
- Trésorière : Marie-Alice GARCIA
- Trésorier adjoint : Hichem GUERBAA

3 Représentants Syndicaux au CSE ont été désignés par leurs organisations syndicales :

- André KOKOLO – CGT
- Jalal NEBACH – FO
- Mamadou SAMASSA – CFTC

Le règlement intérieur du CSE a été voté par ses membres le 16 septembre 2021.

Deux commissions obligatoires existent au CSE : la Commission Santé, Sécurité, Conditions de Travail – CSSCT, composée de 4 membres dont 1 salarié cadre et la Commission Technique, qui gère la formation professionnelle continue, le logement et l'égalité professionnelle. Pauline BRUN anime ces réunions intercalaires.

CSSCT – membres élus le 9 juin 2021 :

- Roméo AURIER, Secrétaire, remplacé par Lydia SEKKIOU, Secrétaire, le 21 octobre 2021,

- Eva BALUT
- Clorinde ROUCOU-LECUYER
- Anne ROUMEAS

Sont invités aux réunions officielles des représentants de l'ACMS (médecine du travail), la DRIEETS et la CRAMIF. La CSSCT s'est réunie deux fois en réunion officielle en 2021.

Commission Technique – 3 membres élus le 9 juin 2021 :

- Valérie COLOMBIE
- Marie-Alice GARCIA
- Armand KOKOLO, Secrétaire

Représentation au Conseil d'administration

Les membres élus pour représenter le CSE au Conseil d'administration sont Valérie COLOMBIE et Michel NKAYA.

Référent harcèlement du CSE

Anne ROUMEAS a été élue référente du CSE en matière de lutte contre le harcèlement.

DELEGUES SYNDICAUX

6 salariés ont été désignés Délégués Syndicaux en 2021 par leurs organisations syndicales :

- Arnaud JUGE - FO
- André KOKOLO - CGT
- Mohamed MELIANI - CFTC
- Jalal NEBACH - FO
- Michel NKAYA - CGT
- Clorinde ROUCOU-LECUYER - CFDT

Pauline BRUN anime les réunions mensuelles avec les Délégués Syndicaux et mène les négociations avec les organisations syndicales.

REPRÉSENTANTS DE PROXIMITÉ

Lors de la réunion officielle du 22 juillet 2021, les membres du CSE ont élus les 21 représentants de proximité suivants :

NOM	PRÉNOM	ETABLISSEMENT/SERVICE
AKKAYA	Corinne	SAF 75
BEBEY BOUGNA	Harris	La Varenne
BRAHIM-MOUSSA	Wallia	Amandiers-Belleville
CANDAVOINE	Ghislaine	SAF 93
DE LACROIX	Jean-Pierre	Amandiers-Belleville
DJELLAL	Bent Kaddour	Bièvres/Palaiseau
HAROUNE	Farida	SAF 93
KHARBOUCH	Omar	SAHP Croix-Nivert
KOKOLO	André	Accueils de Seine-St-Denis
MEUNIER	Jessica	AEMO 93/AEMOI 93
NASCIVERA	Sandra	Neauphle-le-Château
NITKOWSKI	Anita	SAF 75
NOUREL	Jean-José	St-Maur
PIERFEDERICI	Franck	MAE 95
PROUST	Jean-Luc	Thiais
REGNIER	Laetitia	Siège social
REZGUI	Asma	ADOPHE 93
ROQUE	Géraldine	MECS Fratries
SEQUEIRA OLIVEIRA	Manuela	MAE 95
VALLET-CLARY	Laëtitia	ADOPHE 94
VIGIE	Pascal	SAPPEJ

éléments financiers 5

SERVICES ET ÉTABLISSEMENTS	Note N° 10 - RESULTATS 2021 PAR ACTIVITE (en euros)						
	EXERCICE 2021			Reprise de résultats antérieurs	RRESULTAT EFFECTIF 2021	Charges non opposables	RÉSULTAT sous contrôle de l'autorité de tarification
	PRODUITS	CHARGES	RÉSULTAT COMPTABLE				
FOYERS	**34 578 359,74**	**35 333 799,53**	**-755 439,79**	**294 062,84**	**-461 376,95**	**20 543,00**	**-440 833,95**
Foyer Jean Cotxet -Ourcq Internat	873 402,27	890 850,92	-17 448,65	5 212,13	-12 236,52	6 081,00	-6 155,52
Foyer Jean Cotxet -Ourcq Appartements	337 800,19	334 515,68	3 284,51	29 579,00	32 863,51	-12 902,00	19 961,51
Etablissement Jenner Internat	2 780 519,76	2 602 617,32	177 902,44	-81 136,08	96 766,36	10 150,00	106 916,36
Etablissement Jenner PHARE	752 127,64	850 230,07	-98 102,43	-13 960,64	-112 063,07	-1 491,00	-113 554,07
Etablissement Amandiers -Belleville Foyer	1 380 415,72	1 280 659,44	99 756,28	-8 113,94	91 642,34	-11 672,00	79 970,34
Etablissement Amandiers -Belleville Suite Educative	1 469 093,18	1 367 956,71	101 136,47	43 701,16	144 837,63	-9 442,00	135 395,63
Maison du Sacré-Cœur Maison d'Enfants	5 132 666,82	5 366 082,34	-233 415,52	115 016,51	-118 399,01	-24 426,00	-142 825,01
Maison du Sacré-Cœur Cortot	766 323,49	865 017,53	-98 694,04		-98 694,04	-7 255,00	-105 949,04
Foyer éducatif de Neauphle-Le-Château	2 458 551,59	2 432 422,01	26 129,58	7 999,45	34 129,03	-7 585,00	26 544,03
Foyer Odette Benedetti- Bièvres	1 710 854,89	1 662 799,41	48 055,48	-4 966,19	43 089,29	-8 070,00	35 019,29
Service appartements de Palaiseau	449 607,24	405 675,62	43 931,62	-50 186,21	-6 254,59	-5 658,00	-11 912,59
Foyer éducatif de Palaiseau	945 290,68	936 629,90	8 660,78	-18 131,55	-9 470,77	3 799,00	-5 671,77
Foyer de Garches	1 192 483,05	1 215 884,45	-23 401,40		-23 401,40	-9 265,00	-32 666,40
Accueils de Seine-Saint-Denis	2 310 594,48	2 198 022,94	112 571,54	85 378,07	197 949,61	7 245,00	205 194,61
Foyer La Varenne-Saint-Hilaire/ Saint - Maur	2 838 153,44	3 067 164,67	-229 011,23	42 574,29	-186 436,94	7 104,00	-179 332,94
Villa Préaut - Villiers sur Marne	2 300 144,35	2 507 196,75	-207 052,40	89 258,35	-117 794,05	-13 598,00	-131 392,05
MECS fratries 94	1 374 425,67	1 358 050,05	16 375,62		16 375,62	31 409,00	47 784,62
Internat éducatif de Thiais	2 320 118,67	2 531 517,74	-211 399,07	18 751,44	-192 647,63	54 379,00	-138 268,63
Maisons et Appartements Educatifs du Val d'Oise	3 185 786,61	3 460 505,98	-274 719,37	33 087,05	-241 632,32	11 740,00	-229 892,32
ACCUEIL D'URGENCE	**962 853,37**	**1 150 013,17**	**-187 159,80**	**56 910,00**	**-130 249,80**	**22 318,00**	**-107 931,80**
SAHP La Croix-Nivert	962 853,37	1 150 013,17	-187 159,80	56 910,00	-130 249,80	22 318,00	-107 931,80
ACCUEIL FAMILIAL	**21 007 103,87**	**20 205 380,75**	**801 723,12**	**-875 214,95**	**-73 491,83**	**-219 463,00**	**-292 954,83**
Service d'Accueil Familial de Paris	13 023 541,26	12 541 159,52	482 381,74	-766 841,94	-284 460,20	-106 155,00	-390 615,20
Service d'Accueil Familial de Saint-Denis	6 619 521,58	6 318 502,90	301 018,68	-87 354,00	213 664,68	-110 693,00	102 971,68
SAF - Accueil d'urgence de Saint-Denis	1 364 041,03	1 345 718,33	18 322,70	-21 019,01	-2 696,31	-2 615,00	-5 311,31
MILIEU OUVERT	**4 065 600,89**	**3 871 801,11**	**193 799,78**	**-2 530,57**	**191 269,21**	**-32 429,00**	**158 840,21**
AEMO 75	1 141 439,31	1 050 553,08	90 886,23	-4 978,34	85 907,89	-4 872,00	81 035,89
AED 75	1 080 944,93	1 015 386,44	65 558,49	-43 396,04	22 162,45	-6 045,00	16 117,45
AEMO 93	1 125 347,44	1 107 003,31	18 344,13	33 995,41	52 339,54	-21 377,00	30 962,54
AEMO Intensive 93	717 869,21	698 858,28	19 010,93	11 848,40	30 859,33	-135,00	30 724,33
ACCUEIL DE JOUR	**2 503 717,16**	**2 740 009,10**	**-236 291,94**	**16 032,15**	**-220 259,79**	**-5 751,00**	**-226 010,79**
SAJE13-14	777 994,10	786 448,63	-8 454,53	12 081,15	3 626,62	-182,00	3 444,62
SAJE11-12	655 523,20	777 618,87	-122 095,67	32 636,22	-89 459,45	-2 693,00	-92 152,45
SAPPEJ	748 104,71	848 211,79	-100 107,08	-33 361,22	-133 468,30	-3 617,00	-137 085,30
SAJE 92	322 095,15	327 729,81	-5 634,66	4 676,00	-958,66	741,00	-217,66
ADOPHE	**2 066 042,01**	**1 870 353,51**	**195 688,50**	**14 868,00**	**210 556,50**	**27 515,00**	**238 071,50**
ADOPHÉ 93	1 298 669,48	1 021 327,57	277 341,91	14 868,00	292 209,91	9 805,00	302 014,91
ADOPHÉ 94	767 372,53	849 025,94	-81 653,41		-81 653,41	17 710,00	-63 943,41
MEDIATION FAMILIALE	**826 998,68**	**776 647,58**	**50 351,10**	**-3 744,89**	**46 606,21**	**193,00**	**46 799,21**
LIEU RENCONTRE	259 837,18	211 845,79	47 991,39	-3 744,89	44 246,50	-1 275,00	42 971,50
LA PARENT'AISE VISITES MÉDIATISÉES	567 161,50	564 801,79	2 359,71		2 359,71	1 468,00	3 827,71
INVESTIGATIONEDUCATIVE ET REPARATION PENALE	**1 392 491,02**	**1 196 934,92**	**195 556,10**		**195 556,10**	**5 902,00**	**201 458,10**
SIE 93	1 033 649,93	830 061,18	203 588,75		203 588,75	1 235,00	204 823,75
RÉPARATION PÉNALE	358 841,09	366 873,74	-8 032,65		-8 032,65	4 667,00	-3 365,65
CHARGES RÉPARTIES	**2 404 222,95**	**2 308 089,45**	**96 133,50**		**96 133,50**	**-9 495,00**	**86 638,50**
SIEGE SOCIAL	2 404 222,95	2 308 089,45	96 133,50		96 133,50	-9 495,00	86 638,50
RÉSULTAT DES ACTIVITÉS SOUMISES À APPROBATION	**69 807 389,69**	**69 453 029,12**	**354 360,57**	**-499 617,42**	**-145 256,85**	**-190 667,00**	**-335 923,85**

Association Jean Cotxet	Budget accordé et Compte administratif de l'exercice 2021 (en euros)								
	Groupes de charges								
	Exploitation courante			Personnel			Structure		
	Compte Admin. 2020	Budget accordé 2021	Compte Admin. 2021	Compte Admin. 2020	Budget accordé 2021	Compte Admin. 2021	Compte Admin. 2020	Budget accordé 2021	Compte Admin. 2021
FOYERS	**3 933 231,36**	**4 375 440,75**	**4 185 011,44**	**23 866 863,03**	**23 977 043,91**	**24 534 739,97**	**6 685 905,13**	**5 838 135,44**	**6 615 185,93**
Foyer Jean Cotxet -Ourcq Internat	93 663,70	96 543,00	105 583,70	654 449,98	628 188,00	658 076,42	164 379,78	119 367,00	127 190,80
Foyer Jean Cotxet - Ourcq Appartements	37 023,74	55 407,00	44 614,74	205 024,38	209 812,00	195 624,68	92 407,73	76 374,00	94 276,26
Etablissement Jenner Internat	353 702,78	369 212,00	351 164,90	1 962 084,59	1 980 386,00	1 946 031,91	319 498,29	302 712,74	305 420,51
Etablissement Jenner PHARE	117 830,01	135 608,00	85 082,66	796 695,51	724 581,00	663 232,99	134 771,49	118 007,00	101 914,42
Etablissement Amandiers-Belleville Foyer	188 475,91	167 371,00	140 682,43	935 233,34	921 340,00	862 498,95	405 869,68	248 080,00	277 478,06
Etablissement Amandiers - Belleville Suite Educative	92 762,53	105 329,00	93 299,34	769 414,15	798 036,00	738 690,93	570 431,33	526 770,00	537 104,25
Maison du Sacré-Cœur Maison d'Enfants	517 357,98	624 300,00	552 941,02	3 157 299,39	3 301 000,00	3 299 206,51	1 503 698,55	1 299 246,00	1 513 934,81
Maison du Sacré-Cœur Cortot	70 342,75	107 935,00	83 792,02	699 226,96	665 687,00	647 202,40	141 283,99	132 229,64	134 023,11
Foyer éducatif de Neauphle-Le-Château	274 851,28	290 385,00	275 302,33	1 759 421,53	1 630 327,60	1 731 435,54	450 867,15	367 440,00	425 684,14
Foyer Odette Benedetti- Bièvres	210 638,33	205 530,00	235 131,91	1 210 030,32	1 208 346,00	1 196 145,09	212 885,54	223 397,78	231 522,41
Service appartements de Palaiseau	75 269,49	67 931,70	75 375,38	258 633,27	231 952,31	223 120,99	97 681,18	97 485,84	107 179,25
Foyer éducatif de Palaiseau	120 648,05	113 890,00	144 286,47	666 219,37	632 824,00	643 365,72	125 074,72	110 992,44	148 977,71
Foyer de Garches	146 290,11	164 450,00	136 885,52	860 728,67	896 388,00	870 025,36	208 271,80	203 893,00	208 973,57
Accueils de Seine-Saint-Denis	232 373,77	278 997,00	259 700,79	1 616 245,47	1 607 624,00	1 592 002,76	583 546,03	419 710,00	346 319,39
Foyer La Varenne-Saint-Hilaire/ Saint-Maur	358 665,27	358 566,00	356 460,24	2 104 379,71	2 016 026,00	2 115 461,57	506 604,83	415 745,00	595 242,86
Villa Préaut - Villiers sur Marne	213 685,42	255 000,00	269 156,99	1 828 554,48	1 833 199,00	1 819 940,52	264 427,79	250 000,00	418 099,24
MECS fratries 94	61 986,71	182 300,00	138 127,82	403 606,64	924 784,00	966 217,28	201 715,22	216 565,00	253 704,95
Internat éducatif de Thiais	365 890,69	380 000,00	372 710,63	1 638 059,08	1 599 427,00	1 726 979,35	379 967,79	371 525,00	431 827,76
Maisons et Appartements Educatifs du Val d'Oise	401 772,84	416 686,05	464 712,55	2 341 556,19	2 167 116,00	2 639 481,00	322 522,24	338 595,00	356 312,43
URGENCE	**80 243,25**	**76 000,00**	**87 536,35**	**936 243,06**	**879 045,00**	**942 366,11**	**114 709,38**	**91 435,00**	**120 110,71**
SAHP Croix-Nivert	80 243,25	76 000,00	87 536,35	936 243,06	879 045,00	942 366,11	114 709,38	91 435,00	120 110,71
ACCUEIL FAMILIAL	**2 671 922,31**	**2 664 767,11**	**2 651 119,08**	**15 748 810,59**	**15 829 526,00**	**15 254 684,92**	**2 321 526,26**	**1 817 679,00**	**2 299 576,75**
Service d'Accueil Familial de Paris	1 744 852,74	1 738 000,00	1 718 552,18	9 672 658,37	9 622 970,00	9 428 953,77	1 475 383,79	1 022 639,00	1 393 653,57
Service d'Accueil Familial de Saint-Denis	795 465,59	786 544,11	811 155,42	4 899 098,90	4 823 372,00	4 749 149,27	724 296,19	672 213,00	758 198,21
SAF - Accueil d'urgence de Saint-Denis	131 603,98	140 223,00	121 411,48	1 177 053,32	1 383 184,00	1 076 581,88	121 846,28	122 827,00	147 724,97
MILIEU OUVERT	**151 626,85**	**187 330,00**	**127 874,50**	**3 034 096,32**	**3 175 219,02**	**2 812 683,77**	**906 259,87**	**821 605,46**	**931 242,84**
SAEMO 75	30 808,58	37 793,00	30 356,96	881 837,98	841 641,00	789 109,17	221 673,93	171 000,00	231 086,95
AED 75	29 491,05	38 200,00	24 797,05	823 792,44	892 300,00	766 509,92	246 553,91	202 000,00	224 079,47
AEMO 93	60 105,38	75 631,00	42 552,56	856 570,97	926 685,00	817 309,99	240 347,01	229 771,00	247 140,76
AEMO Intensive	31 221,84	35 706,00	30 167,93	471 894,93	514 593,02	439 754,69	197 685,02	218 834,46	228 935,66
ACCUEIL DE JOUR	**120 592,04**	**176 773,00**	**139 983,35**	**1 843 280,62**	**1 930 564,00**	**1 899 766,39**	**672 278,47**	**693 953,00**	**700 259,36**
SAJE 13-14	49 521,10	72 371,00	57 770,00	569 287,35	604 274,00	593 387,38	147 718,47	141 646,00	135 291,25
SAJE 11-12	32 281,25	46 580,00	34 691,73	472 069,60	463 201,00	455 135,13	271 623,20	298 855,00	287 792,01
SAPPEJ	29 216,67	42 300,00	35 025,56	556 071,79	575 000,00	560 919,08	230 449,64	230 000,00	252 267,15
SAJE 92	9 573,02	15 522,00	12 496,06	245 851,88	288 089,00	290 324,80	22 487,16	23 452,00	24 908,95
ADOPHE	**98 247,13**	**166 080,00**	**143 126,61**	**1 150 569,27**	**1 473 986,00**	**1 327 772,17**	**334 126,14**	**388 307,20**	**399 454,73**
ADOPHÉ 93	65 791,77	131 080,00	104 092,76	755 111,48	913 986,00	725 317,57	183 302,87	210 842,20	191 917,24
ADOPHÉ 94	32 455,36	35 000,00	39 033,85	395 457,79	560 000,00	602 454,60	150 823,27	177 465,00	207 537,49
MEDIATION FAMILIALE	**16 608,64**	**26 400,00**	**18 351,87**	**612 316,36**	**550 239,00**	**574 015,59**	**176 334,73**	**182 300,00**	**184 280,12**
LIEU RENCONTRE	3 748,44	6 200,00	5 231,17	180 170,90	141 330,00	146 932,18	60 914,10	56 000,00	59 682,44
LA PARENT'AISE VISITES MÉDIATISÉES	12 860,20	20 200,00	13 120,70	432 145,46	408 909,00	427 083,41	115 420,63	126 300,00	124 597,68
INVESTIGATIONEDUCATIVE ET REPARATION PENALE	**34 781,28**	**68 200,00**	**41 187,93**	**630 089,46**	**950 547,00**	**783 236,39**	**209 361,85**	**357 767,00**	**372 510,60**
SIE 93	19 806,98	49 606,00	25 331,34	361 953,13	709 561,00	546 785,63	120 627,22	273 587,00	257 944,21
RÉPARATION PÉNALE	14 974,30	18 594,00	15 856,59	268 136,33	240 986,00	236 450,76	88 734,63	84 180,00	114 566,39
CHARGES RÉPARTIES	**233 333,69**	**235 357,00**	**208 711,95**	**1 604 083,77**	**1 711 002,00**	**1 776 378,62**	**359 698,84**	**304 557,00**	**322 998,88**
SIÈGE SOCIAL	233 333,69	235 357,00	208 711,95	1 604 083,77	1 711 002,00	1 776 378,62	359 698,84	304 557,00	322 998,88
Totaux - activité sous contrôle	**7 340 586,55**	**7 976 347,86**	**7 602 903,08**	**49 426 352,48**	**50 477 171,93**	**49 905 643,93**	**11 780 200,67**	**10 495 739,10**	**11 945 619,92**

Association Jean Cotxet	Budget accordé et Compte administratif de l'exercice 2021 (en euros)								
	Groupes de produits								
	Tarification			Autres relatifs à l'exploitation			Financiers et non encaissables		
	Compte Admin. 2020	Budget accordé 2021	Compte Admin. 2021	Compte Admin. 2020	Budget accordé 2021	Compte Admin. 2021	Compte Admin. 2020	Budget accordé 2021	Compte Admin. 2021
FOYERS	**32 548 617,94**	**33 429 589,53**	**33 250 780,46**	**820 371,10**	**93 856,18**	**869 660,50**	**488 905,84**	**382 211,00**	**459 056,59**
Foyer Jean Cotxet -Ourcq Internat	838 759,39	838 346,33	859 256,09	11 488,33	992,54	12 188,71	22 508,68	647,00	1 957,47
Foyer Jean Cotxet - Ourcq Appartements	337 324,59	311 958,00	329 180,00	12 867,02		8 606,83	13,80	56,00	13,36
Etablissement Jenner Internat	2 594 555,40	2 716 386,49	2 716 203,68	48 435,72	2 084,33	44 513,55	17 947,58	14 976,00	19 802,53
Etablissement Jenner PHARE	886 845,62	990 806,64	743 829,12	16 675,30	893,00	4 756,15	457,47	457,00	3 542,37
Etablissement Amandiers-Belleville Foyer	1 370 836,67	1 340 210,63	1 351 895,76	20 100,67	902,31	20 156,83	16 679,46	3 792,00	8 363,13
Etablissement Amandiers - Belleville Suite Educative	1 469 900,92	1 375 856,84	1 447 527,18	20 093,89	10 387,00	17 877,90	3 112,52	190,00	4 825,91
Maison du Sacré-Cœur Maison d'Enfants	4 773 798,92	4 935 126,49	4 620 402,58	255 732,90	22 296,00	309 182,56	206 757,92	152 107,00	203 081,68
Maison du Sacré-Cœur Cortot	798 460,44	894 621,64	750 582,00	10 567,86	2 000,00	6 596,29	9 000,00	9 230,00	9 145,20
Foyer éducatif de Neauphle-Le-Château	2 426 333,03	2 256 797,60	2 425 312,43	49 086,02	16 967,00	25 598,58	26 351,87	14 388,00	7 640,58
Foyer Odette Benedetti- Bièvres	1 678 997,58	1 582 033,97	1 622 328,89	45 738,25	1 489,00	45 009,33	40 516,67	58 717,00	43 516,67
Service appartements de Palaiseau	439 953,71	443 556,06	443 621,05	6 135,82	4 000,00	5 209,09	3 000,00		777,10
Foyer éducatif de Palaiseau	1 023 973,32	872 737,99	914 692,70	35 065,73	3 100,00	30 518,18	322,60		79,80
Foyer de Garches	1 176 167,94	1 207 215,00	1 125 964,14	12 237,77	2 005,00	10 505,52	24 900,06	55 511,00	56 013,39
Accueils de Seine-Saint-Denis	2 153 745,96	2 206 619,93	2 223 489,55	44 863,32	14 333,00	70 633,55	185,00		16 471,38
Foyer La Varenne-Saint-Hilaire/ Saint-Maur	2 677 243,71	2 687 789,71	2 707 699,75	71 230,07	2 978,00	74 112,30	46 053,59	56 995,00	56 341,39
Villa Préaut - Villiers sur Marne	2 199 234,88	2 233 990,65	2 230 005,05	44 527,04	2 978,00	61 842,45	48 764,26	11 972,00	8 296,85
MECS fratries 94	510 580,00	1 323 649,00	1 356 124,00	25,00		18 301,67	12 863,03		
Internat éducatif de Thiais	2 315 832,85	2 328 219,56	2 266 411,37	60 839,43	2 481,00	38 534,97	4 776,58	1 500,00	15 172,33
Maisons et Appartements Educatifs du Val d'Oise	2 876 073,01	2 883 667,00	3 116 255,12	54 660,96	3 970,00	65 516,04	4 694,75	1 673,00	4 015,45
URGENCE	**1 004 730,14**	**988 577,00**	**948 738,19**	**68 013,03**	**993,00**	**1 789,94**			**12 325,24**
SAHP Croix-Nivert	1 004 730,14	988 577,00	948 738,19	68 013,03	993,00	1 789,94			12 325,24
ACCUEIL FAMILIAL	**20 498 359,85**	**21 067 157,06**	**20 864 716,38**	**128 089,25**	**107 625,00**	**120 773,49**		**12 405,00**	**21 614,00**
Service d'Accueil Familial de Paris	13 035 344,56	13 094 522,94	12 941 136,44	93 089,41	55 928,00	74 554,82			7 850,00
Service d'Accueil Familial de Saint-Denis	6 035 350,73	6 312 482,11	6 562 836,52	31 487,88	44 596,00	42 921,06		12 405,00	13 764,00
SAF - Accueil d'urgence de Saint-Denis	1 427 664,56	1 660 152,01	1 360 743,42	3 511,96	7 101,00	3 297,61			
MILIEU OUVERT	**4 001 410,76**	**4 115 305,05**	**3 917 572,62**	**55 231,86**	**54 966,00**	**120 392,98**	**23 554,63**	**17 414,00**	**27 635,29**
SAEMO 75	934 920,81	1 041 903,34	1 115 651,74	4 391,07	13 509,00	23 546,85	285,87		2 240,72
AED 75	1 141 907,21	1 161 980,04	1 051 924,55	11 436,03	13 916,00	24 874,56	982,93		4 145,82
AEMO 93	1 148 573,68	1 177 725,59	1 063 248,44	33 773,39	19 653,00	57 075,62	5 754,54	1 713,00	5 023,38
AEMO Intensive	776 009,06	733 696,08	686 747,89	5 631,37	7 888,00	14 895,95	16 531,29	15 701,00	16 225,37
ACCUEIL DE JOUR	**2 742 273,42**	**2 724 373,85**	**2 437 109,47**	**54 255,64**	**46 203,00**	**55 148,06**	**25 163,45**	**14 681,00**	**11 459,63**
SAJE 13-14	720 102,25	795 398,85	767 884,57	8 865,09	10 811,00	10 109,53	24,50		
SAJE 11-12	768 827,21	765 695,78	646 010,34	7 631,94	10 304,00	9 512,86	388,34		
SAPPEJ	972 131,96	880 661,22	740 596,56	6 198,58		7 447,32	537,32		60,83
SAJE 92	281 212,00	282 618,00	282 618,00	31 560,03	25 088,00	28 078,35	24 213,29	14 681,00	11 398,80
ADOPHE	**1 604 405,50**	**1 985 513,20**	**2 004 873,40**	**7 290,59**	**27 992,00**	**54 094,89**	**1 383,39**		**7 073,72**
ADOPHÉ 93	1 245 449,50	1 226 446,20	1 251 160,40	2 583,73	14 594,00	40 435,36	1 383,39		7 073,72
ADOPHÉ 94	358 956,00	759 067,00	753 713,00	4 706,86	13 398,00	13 659,53			
MEDIATION FAMILIALE	**620 238,69**	**569 058,12**	**580 281,58**	**186 749,94**	**197 357,00**	**245 175,29**	**6 507,00**		**1 541,81**
LIEU RENCONTRE	58 898,75	19 058,12	19 058,12	181 806,83	191 948,00	239 307,23	6 507,00		1 471,83
LA PARENT'AISE VISITES MÉDIATISÉES	561 339,94	550 000,00	561 223,46	4 943,11	5 409,00	5 868,06			69,98
INVESTIGATIONEDUCATIVE ET REPARATION PENALE	**916 149,16**	**1 359 336,00**	**1 359 336,00**	**10 152,14**	**17 178,00**	**33 155,02**	**5 500,00**		
SIE 93	646 986,00	1 019 604,00	1 019 604,00	4 635,68	13 150,00	14 045,93			
RÉPARATION PÉNALE	269 163,16	339 732,00	339 732,00	5 516,46	4 028,00	19 109,09	5 500,00		
CHARGES RÉPARTIES	**2 145 013,00**	**2 220 440,00**	**2 220 440,00**	**77 386,31**	**29 476,00**	**174 842,74**	**29 990,26**	**1 000,00**	**8 940,21**
SIÈGE SOCIAL	2 145 013,00	2 220 440,00	2 220 440,00	77 386,31	29 476,00	174 842,74	29 990,26	1 000,00	8 940,21
Totaux - activité sous contrôle	**66 081 198,46**	**68 459 349,81**	**67 583 848,10**	**1 407 539,86**	**575 646,18**	**1 675 032,91**	**581 004,57**	**427 711,00**	**549 646,49**

lexi

ADAFORSS	Association pour le Développement de l'Apprentissage et des Formations aux métiers Sanitaires Sociaux et médico-sociaux
ADOPHÉ	*Accompagnement à DOmicile avec Possibilité d'HÉbergement*
AED	Action Educative à Domicile
AEMO	Action Educative en Milieu Ouvert
AJC	*Association Jean Cotxet*
ANPF	Association Nationale des Placements Familiaux
ASE	Aide Sociale à l'Enfance
BASE (DASES)	Bureau de l'Aide Sociale à l'Enfance
CAFERUIS	Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement et de Responsable d'Unité d'Intervention Sociale
CASF	Code de l'Action Sociale et de la Famille
CFDT	Confédération Française Démocratique du Travail
CFTC	Confédération Française des Travailleurs Chrétiens
CGT	Confédération Générale du Travail
CJPM	Code de Justice Pénale des Mineurs
CMPP	Centre Médico-Psycho-Pédagogique
CNAEMO	Carrefour National de l'Action Educative en Milieu Ouvert
CPPEF	Comité de Prévention, de Protection de l'Enfance et de la Famille
CSE	Comité Social et Économique
CSSCT	Comission Santé, Sécurité, Conditions de Travail
CVS	Conseil de la Vie Sociale
DAE	*Dispositif d'Accompagnements Educatifs*
DASES	Direction de l'Action Sociale, de l'Enfance et de la Santé (Ville de Paris)
DEES	Diplôme d'Etat d'Educateur Spécialisé
DEME	Diplôme d'Etat de Moniteur-éducateur
DIPC	Document Individuel de Prise en Charge
DUER	Document Unique d'Evaluation des Risques
FJT	Foyer de Jeunes Travailleurs

que+

FO	Force Ouvrière
FPSPP	Fonds Paritaire de Sécurisation des Parcours Professionnels
GAP	Groupe d'Analyse des Pratiques
GNDA	Groupement National des Directeurs d'Associations
IMP	Institut Médico-Pédagogique
IRTS	Institut Régional du Travail Social
ITEP	Institut Thérapeutique, Educatif et Pédagogique
JM	Jeune Majeur
MAE	*Maisons et Appartements Educatifs*
MAP	Mesure d'Accompagnement Protégé
MDM	*Maison des Mômes*
MJIE	Mesure Judiciaire d'Investigation Éducative
MNA	Mineur Non Accompagné
NEXEM	Représentant des employeurs associatifs de l'action sociale, médico-sociale et sanitaire
ONPE	Observatoire National de la Protection de l'Enfance
PHARE	*Placement avec Hébergement Aménagé et Relais Educatif*
PJJ	Protection Judiciaire de la Jeunesse
PPI	Plan Pluri-annuel d'Investissements
QVT	Qualité de Vie au Travail
SAF	*Service d'Accueil Familial*
SAHP	*Service d'Accueil et d'Hébergement Provisoire*
SAJE	*Service d'Accueil de Jour Educatif*
SAPPEJ	*Service d'Activités Psycho-Pédagogiques et Educatives de Jour*
SEGPA	Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté
SIE	*Service d'Investigation Éducative*
SMOP	*Services des Milieux Ouverts Parisiens*
UNAFORIS	Union Nationale des Acteurs de la FOrmation et de Recherche en Intervention Sociale
UNIFAF	Fonds d'assurance formation de la branche sanitaire, sociale et médico-sociale
URIOPSS	Union Régionale Interfédérale des Organismes Privés Sanitaires et Sociaux
VAE	Validation des Acquis par l'Expérience
VM	Visite Médiatisée

Association
Jean Cotxet

Association Jean Cotxet
7, boulevard de Magenta
75010 PARIS

www.jean-cotxet.fr

Conception, réalisation IMPRIM PLUS 01 69 49 26 32 - © Shutterstock.com